

Les Œuvres de la Mie de Pain



Rapport d'activité **2021**



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

Rapport d'activité **2021**



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

4 Édito

5 Le mot de la Direction

Mission Accueil et mise à l'abri

8 **L'Arche d'Avenirs**

Espace Solidarité Insertion (ESI)

12 **L'Espace Bienvenu**

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

14 **La Halte de nuit**

Mission Hébergement

16 **Le Refuge**

Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion (CHUI)

26 **Le foyer Vergniaud**

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

28 **Le foyer Notre-Dame**

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

Mission Alimenter

32 **Le Réfectoire**

34 **Une nouvelle distribution alimentaire Les collectes**



Mission Logement adapté

- 38 **Le Pôle Logement Adapté (PLA)**
 - 40 **Le foyer Paulin Enfert**
Foyer Jeunes de Travailleurs (FJT)
 - 44 **La Villa de l'Aube**
(résidence sociale et pension de famille)
-

Mission Insertion par l'activité économique

- 50 **Le chantier d'insertion remobilisant Nettoyage**
Chantier d'Insertion Nettoyage (CIN)
 - 52 **Le chantier d'insertion qualifiant Restauration**
Chantier d'Insertion Restauration (CIR)
 - 53 **Le dispositif Premières Heures (DPH)**
-

Mission Prendre soin

- 54 **L'infirmierie**
-

- 56 **Rapport financier 2021**
-



Édito

Depuis 135 ans, l'association poursuit la même mission : accueillir, héberger et amener vers l'insertion de manière inconditionnelle, anonyme et gratuite, celles et ceux que la société laisse de côté.

Depuis 135 ans, l'association se renouvelle pour faire face aux défis de son temps. Ces défis ont franchi un nouveau cap en 2020, toujours plus difficiles à relever pour les plus vulnérables d'entre nous. La crise sanitaire, économique et sociale à laquelle nous sommes confrontés depuis deux ans a aggravé des conditions de vie déjà précaires, creusé des inégalités déjà criantes, renforcé des solitudes déjà pesantes.

L'année 2021 aura été une seconde période très perturbée par la crise sanitaire. Ses nombreuses conséquences, aussi bien économiques que sociales, ont mis à nu de nombreuses fragilités. Si les instabilités générées par la crise sanitaire ont accru certains problèmes sociaux, environnementaux et économiques, elles ont aussi attisé de nombreuses frustrations latentes, notamment chez les populations les plus vulnérables vivant déjà dans des conditions difficiles. Alors que le monde a paru d'un coup très interconnecté, faisant naître un sentiment d'appartenance à la même planète, les grandes fractures sont devenues soudainement plus visibles.

Cette crise rend plus essentielles que jamais nos actions d'accueil, d'hébergement, de remobilisation et d'insertion, pour que les plus fragiles puissent retrouver une place, une voix, un rôle dans une société qui a tout à gagner à ouvrir ses portes à tous.

En cette année intense et douloureuse, les Œuvres de la Mie de Pain ont tout fait pour être au rendez-vous des urgences sociales, en prenant appui sur leurs savoirs, leur expérience, leur vision, héritée de leur fondateur, Paulin Enfert.

Avec des adhérents et administrateurs toujours impliqués et responsables pour aider l'association à prendre le bon chemin malgré les difficultés rencontrées.

Avec des équipes bénévoles et salariées engagées qui ont redoublé de force, de courage et d'agilité, alors que 2020 les avait déjà bien épuisées, pour remettre, voire maintenir debout, des femmes et des hommes que la

vie ne ménage pas. Fin 2021, **le magazine Notre Temps a d'ailleurs récompensé l'engagement des acteurs de l'association** tout au long de la période Covid, en remettant à l'association le trophée « Héros de Notre Temps ».

Avec des donateurs et des financeurs privés mais aussi nos partenaires publics qui ont répondu présents malgré les turbulences. Grâce à leur soutien, **l'association a pu poursuivre ses activités essentielles et en développer de nouvelles.** L'ouverture d'une nouvelle structure pour femmes dans le 5^e avec la Mairie d'arrondissement ou une nouvelle distribution alimentaire, tous les dimanches, à 80 personnes sans-abri, dans ce même arrondissement, en sont des exemples.

Cette année, l'association a cherché également à poursuivre son développement et à innover, en réfléchissant à de nouvelles actions et en expérimentant, pour aider toujours plus et toujours mieux les personnes, dans le champ de l'accueil et de l'hébergement, comme du retour à l'emploi.

Avec, pour tous, une même volonté d'accompagner ces femmes et ces hommes, toujours plus nombreux malheureusement, vers un monde plus juste, en suivant le cap de notre projet associatif et le message de notre fondateur.

Tout au long de l'année 2021, l'association est donc restée au plus près des personnes en situation de précarité, tout en sachant rayonner à l'extérieur : en étant présente à des salons et des forums ou en envoyant une délégation à Assise, à la rencontre du Pape François, lors des 5^e journées mondiales de la Pauvreté de novembre 2021.

Merci de nous aider à accompagner ces invisibles, de l'urgence à l'insertion, pour qu'ils ne soient pas les grands oubliés de cette crise ; et de nous permettre de contribuer à changer le regard que la société peut porter sur eux, dans la lignée de l'engagement de Paulin Enfert.



**La présidente,
Florence Gérard**

Le mot de la Direction

2021 : encore engourdis des épreuves de 2020, **nous avons tenu la mission et c'est la mission qui nous a fait tenir !**

C'est cette expérience forte que nous avons vécue et comme tous, l'incertitude, les changements brusques de conditions de vie, voire la peur face à l'inconnu ne nous ont pas quittés, mais comme à son habitude l'association s'est adaptée et a poursuivi ses actions dans l'esprit de son fondateur, Paulin Enfert.

Nous pouvons témoigner qu'ensemble, les équipes salariées et bénévoles ont assuré leurs missions. **Il nous a fallu continuer d'adapter nos pratiques** et repenser toujours les organisations quotidiennes face à la crise sanitaire.

Cette mobilisation est d'autant plus exceptionnelle qu'il a fallu dans le même temps poursuivre l'ajustement du fonctionnement de l'association pour garantir la sécurité des salariés et des bénévoles afin d'assurer la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Instaurés en 2020, **les autres moyens de communication nous permettant d'échanger et de nous rassembler à distance pour ne jamais perdre le contact avec les salariés, les bénévoles et les adhérents**, comme la mise en œuvre des réunions ou rendez-vous *Teams*, *Zoom* et autres, se sont poursuivis en 2021. Et durant les périodes de « pause sanitaire » nous avons pu nous retrouver physiquement, comme le 5 juillet, pour la traditionnelle fête de l'été, jour de l'anniversaire de Paulin Enfert, puis notre Assemblée générale annuelle.

En 2021, ce contact indispensable maintenu aussi avec nos partenaires publics, nos mécènes et nos donateurs, grâce auxquels nous avons pu poursuivre nos actions, de l'urgence à l'insertion, dans l'ensemble des structures des Œuvres de la Mie de Pain et développer de nouvelles activités. Le 1^{er} septembre, nous avons ouvert une nouvelle structure de 15 places, la halte de nuit Geneviève Anthonioz de Gaulle, au sein de la Mairie du 5^e, place du Panthéon, nous permettant de

mettre à l'abri 15 femmes en situation de rue et de les accompagner vers l'insertion. Et depuis le 17 octobre, journée mondiale du Refus de la Misère, les bénévoles de l'association servent chaque dimanche midi près d'une centaine de repas dans le hall de la Mairie du 5^e à des personnes en situation d'errance dans le quartier.

Ce contact enfin, qui nous a unis dans la peine, avec le décès de l'un de nos collaborateurs au printemps, François Bouyssi, travailleur social au Refuge, celui de Jean-Loup Bourdon, bénévole historique de l'association, en fin d'année, ceux de personnes hébergées, mais aussi dans l'inquiétude pour ceux atteints par la maladie ou par le deuil de proches.

À l'aune de ce rapport d'activité 2021, il est encore difficile de dire ce que seront les suites et les conséquences redoutées de cette crise sanitaire sans précédent, mais ensemble, **nous avons appris à faire face**. Appris à nous centrer sur l'essentiel, sur le sens de notre mission, notre espérance et notre engagement. Nous continuerons plus que jamais à nous ajuster aux défis de la société, pour construire, pour les accueillir, de nouvelles réponses aux besoins qui émergent.

Ensemble, nous avons tenu le cap en 2021 !

Qu'il en soit ainsi en 2022 !

**La direction, Jean-Marie Hugues,
Carole Letourneur-Boucenna,
Frédéric Blot**



Mission Accueil et mise à l'abri





Pour répondre immédiatement aux besoins élémentaires des personnes en situation de grande exclusion et reconnaître

ainsi la valeur de chacune d'entre elles, les Œuvres de la Mie de Pain leur assurent un accueil et une mise à l'abri inconditionnels, anonymes et gratuits. Les personnes accueillies peuvent aussi accéder à des informations, à une proposition de rencontre avec un travailleur social (sans obligation d'acceptation), voire à une orientation. L'accueil et la mise à l'abri des personnes en situation de grande exclusion sont aussi l'occasion d'engager avec elles une relation humaine susceptible de déboucher sur une demande ultérieure d'accompagnement.

L'Arche d'Avenirs

Espace Solidarité Insertion (ESI)

L'Espace Solidarité Insertion l'Arche d'Avenirs est un lieu passerelle qui accueille quotidiennement de nouvelles personnes aux parcours et besoins variés, c'est-à-dire des femmes ou des hommes : isolés ou en couple ; en situation d'errance ou d'exclusion ; vivant sans domicile, dans un logement précaire ou dans un abri de fortune. L'ESI offre à ces personnes un lieu de repos, de mise à l'abri et d'accès aux services de la vie quotidienne (douche, buanderie, consignes, salle de repos), ainsi qu'un accompagnement social et psychologique leur permettant de reprendre peu à peu leur vie en main (évaluation, orientation, démarches administratives, ouverture et réactualisation de droits, soutien). De 8 h 30 à 17 h, du mardi au samedi, l'établissement accueille toute personne franchissant ses portes de façon inconditionnelle, gratuite et anonyme.



L'équipe

- **13 salariés**, dont : 1 directeur, 6 agents d'accueil, 1 coordonnatrice-animatrice, 1 psychologue et 1 aide médico-psychologique.
- **3 agents de nettoyage du chantier d'insertion de l'Association** (renfort pour maintenir le site propre et fonctionnel).
- **Des bénévoles** pour des missions diverses.

Le public en 2021

Situation des personnes accueillies lors du premier entretien.

Protection maladie de base

	Nombre de personnes
Régime général	19
CMU (Couverture Maladie Universelle)	32
AME (Aide Médicale d'État)	90
Aucune protection maladie de base	53

Protection complémentaire

	Nombre de personnes
CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)	35
Mutuelle	11
Aucune protection complémentaire	144

Origine principale des ressources

	Nombre de personnes
Revenus d'activité	16
Revenus de remplacement (pension de retraite, pension d'invalidité, allocation chômage, etc.)	7
RSA (Revenu de Solidarité Active)	9
AAH (Allocation Adulte handicapé)	7
Ressources provenant d'un tiers	17
Aucun revenu	98
Autre type de ressources (Allocation pour Demandeurs d'Asiles, Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, etc.)	38

Situation professionnelle

	Nombre de personnes
Sans activité professionnelle	119
En emploi	14
En formation	1
Étudiant	3
Demandeurs d'emploi	9
En retraite ou pré-retraite	6
En invalidité	2
Autre situation professionnelle	38

Âge

	Nombre de personnes
De 18 à 25 ans	26
De 26 à 35 ans	73
De 36 à 45 ans	54
De 46 à 55 ans	26
De 56 à 65 ans	9
De 66 à 74 ans.	5

Habitation antérieure

	Nombre de personnes
Hébergement provisoire ou précaire (proches, hôtel, etc.)	93
Aucun hébergement (rue, squat, abri de fortune...)	79
Structure d'hébergement	14
Structure médico-sociale	1
Logement autonome	1
Hôpital	1

Temps d'errance

	Nombre de personnes
Moins d'un mois	8
De 1 à 6 mois	51
De 7 mois à 1 an	47
De 1 à 2 ans	34
De 2 à 5 ans	23
Plus de 5 ans	23

Quelques chiffres

En 2021 :

- 40 398 passages.
- 11 125 douches.
- 1 612 entretiens menés par les travailleuses sociales.
- 2 034 ouvertures de droits.
- 867 personnes domiciliées.
- 638 demandes d'hébergement.
- 30 réponses positives.
- Des accueillis habitués* (1 à 3 passages par semaine pour 53 % des répondants ; 56 mois de durée moyenne de fréquentation).
- Un public majoritairement masculin (85 % d'hommes) et jeune (46 ans de moyenne d'âge)*.

L'activité en 2021

Un travail de coopération

Notre partenariat avec les maraudes se renforce autour de l'accompagnement des personnes sans-abri les plus ancrées dans la rue. Parfois, la maraude met simplement en lien ces personnes avec notre établissement. D'autres fois, elle tient un rôle central dans leur accompagnement social, comme ce fut le cas pour une personne souffrant de sévères problèmes de mémoire, incapable d'assumer ses démarches de façon autonome et de se repérer en dehors du quartier restreint au sein duquel elle évoluait depuis des années. Aujourd'hui, la maraude EMEOS du Samu social (Équipe Mobile d'Évaluation et d'Orientation Sanitaire, constituée d'infirmières) accompagne physiquement cette personne vers le soin ; la maraude Aurore, composée de travailleurs sociaux, l'accompagne dans le domaine social (rendez-vous à l'ESI, à la mairie ou à la Permanence Sociale d'Accueil). Ce partenariat demande aux différents interlocuteurs du Samu social (Interface handicap, SIAO, EMEOS) et à la coordination des maraudes de communiquer régulièrement sur l'évolution de la situation, dans une collaboration essentielle pour les personnes particulièrement vulnérables, qui ont besoin d'un accompagnement poussé et durable.

Au cours de l'année 2021, nous avons par ailleurs mis en place **un partenariat avec la Halte de nuit CIN'HALTE du Groupe SOS**, située dans le 19^e arrondissement, vers laquelle nous avons orienté une dizaine de personnes. Nous collaborons avec ce partenaire selon ses places disponibles, notamment en matière de suivi social.

Enfin, cette année, les travailleuses sociales de l'Arche d'Avenirs réalisent plusieurs accompagnements aux urgences psychiatriques

Quelques témoignages de personnes accueillies* :

« Je suis très satisfait d'avoir des contacts avec ces jeunes personnes ayant un comportement humain. »

« Merci pour tout et bonne continuation. »

« Bravo à l'équipe de L'Arche. »

* Données issues du Baromètre de satisfaction des accueillis à l'Arche d'Avenirs

de l'hôpital Saint-Anne. À la suite de ces accompagnements, certaines personnes ont été hospitalisées, en particulier à l'hôpital Henri Ey (13^e arrondissement), avec lequel nous avons collaboré de manière plus étroite en 2021 ; d'autres ont simplement été orientées vers un CMP (Centre Médico-Psychologique) parisien. Nous avons également instauré un partenariat avec le CMP Centre Minkowska (17^e arrondissement), qui travaille avec des traducteurs professionnels.

Les événements marquants de l'année 2021

La crise sanitaire continue d'affecter le quotidien des personnes accueillies et le fonctionnement de l'ESI, en particulier notre principe d'accueil selon lequel chacun entre et sort de l'établissement selon ses besoins et envies (nous réglons l'accès au site et mettons à disposition du gel et des masques à l'entrée). Le port du masque a été respecté, parfois avec excès (conservation du même masque durant plusieurs heures, voire jours).

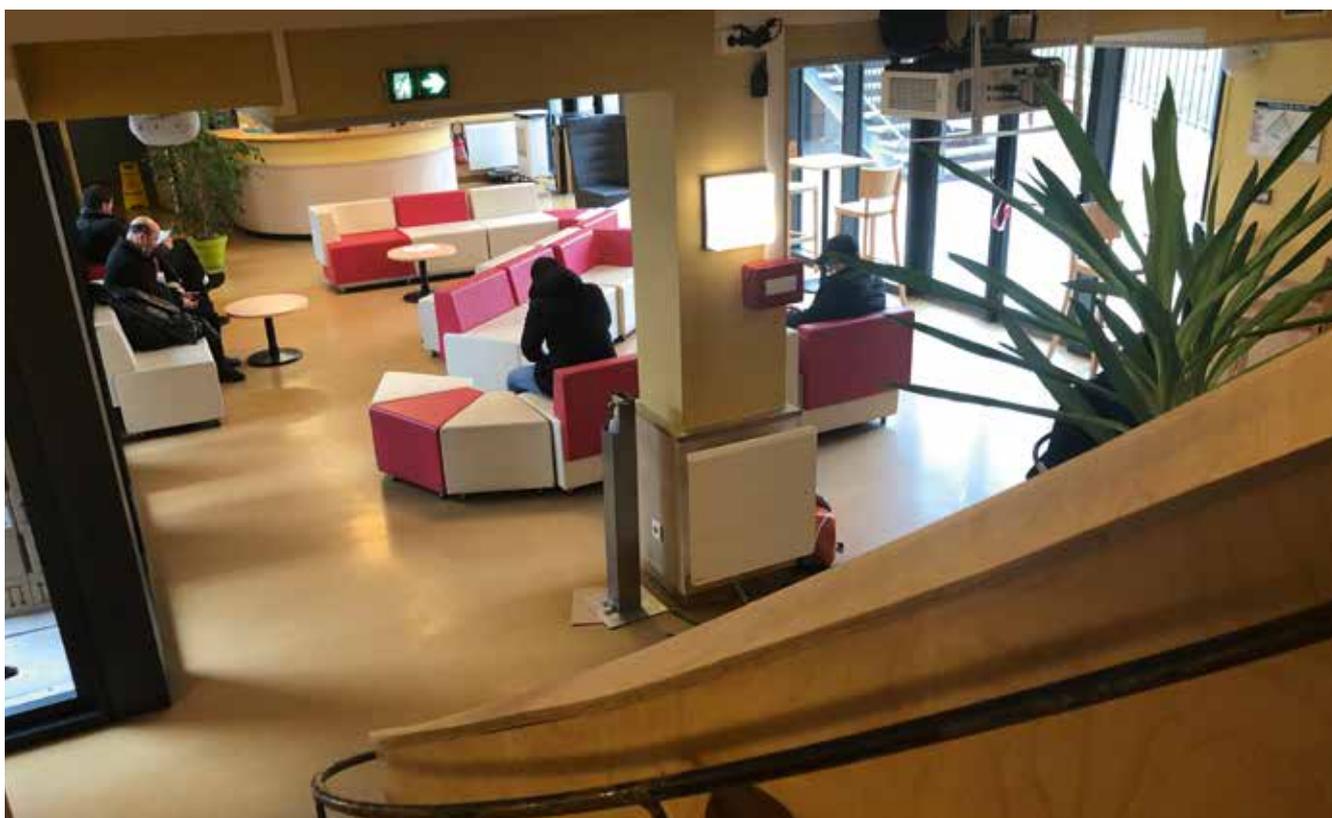
Malgré ce contexte, l'année n'en fut pas moins riche que les précédentes en **activités**

« Témoignage de Marie Revault D'allonnes, travailleuse sociale

« Certaines personnes sont accueillies à l'Arche d'Avenirs après un long parcours d'errance au sein de dispositifs d'insertion (comme Aurélien, passé de l'Aide Sociale à l'Enfance à la rue, puis aux centres d'hébergement et de nouveau à la rue) ; d'autres, à peine arrivées sur le territoire français pleins d'espoirs, se sont heurtées à la réalité du système administratif français (comme Harouna, qui souhaite oublier qu'une voiture de police mauritanienne lui a brisé la jambe parce qu'il s'opposait au régime de son pays) ; d'autres, encore, cherchent une aide pour rebondir à leur sortie d'hospitalisation en psychiatrie. En tant que travailleuses sociales, nous nous battons chaque jour contre des administrations saturées pour obtenir des titres de séjour, des soins et des places d'hébergement. En moyenne, à Paris, une personne à la rue attend un an une place en hébergement d'urgence, ce qu'elle soit malade, seule, battue, exploitée, demandeuse d'asile, française ou de n'importe quelle autre nationalité, en situation régulière ou non, enfant, enceinte, âgée ou en fauteuil roulant. Certaines personnes pour qui nous travaillons ont enduré des souffrances que je n'ai pas la force de relater. Malgré tout, nous arrivons à bout de la plupart de nos combats. Nous redoublerons d'efforts s'il le faut. Nous sommes allés à la mer la semaine dernière, et avons ri devant les vagues. Cela est donc encore possible. »

proposées aux bénéficiaires, dont plusieurs furent lauréates de financements accordés par des fondations et partenaires publics ou privés : lancement de l'activité Femmes & Sport, avec le soutien financier de la Fondation de France (février) ; consultations poétiques et

musicales organisées en partenariat avec le Théâtre de la Ville ; visite virtuelle du Musée du Louvre (mars) ; conférence à distance du Musée du Quai Branly - Jacques Chirac (mai) ; diffusion des matches de l'Euro de football (juin) ; organisation d'une journée à la mer



à Trouville (juillet) ; mise en œuvre de la salle de projection solidaire Le Familial, votée au Budget participatif 2019 ; mise en place d'ateliers d'écriture collectifs, avec le soutien financier de la Fondation Abbé Pierre ; mise en place de rendez-vous téléphoniques de traduction pour faciliter les entretiens des travailleuses sociales, avec le financement de la Fondation Bruneau via la Fédération des acteurs de la solidarité ; soutiens bénévoles (reprise de la permanence Culture du Cœur, des cours de français à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Beaubourg et de l'activité Circul'Livres dans l'avenue d'Ivry) ; soumission d'un questionnaire de satisfaction aux accueillis (avril) ; et enfin, élaboration par l'équipe salariée d'une formation interne sur les concepts de « transfert » et de « contre-transfert ». Les professionnels, quotidiennement au contact d'un public sans-abri parfois pressant et envahissant, apprécient cette formation.



En 2021, l'ESI fête les 10 ans dans ses nouveaux locaux ! Retour sur quelques dates clés

2011 : ouverture dans les nouveaux locaux rue Regnault.

2012 : inauguration et séminaire salariés.

2013 : conférence sur l'hébergement.

2014 : Circul'livre (stand d'échange de livres).

2015 : expression-débat-questionnaire droits des usagers.

2016 : invitation des accueillis à une projection privée sur grand écran en présence de Marina Fois et Laurent Lafitte, les deux acteurs principaux.

2017 : 1^{ère} journée à la mer à Houlgate.

2018 : inauguration du patio et de sa fontaine Eau de Paris, en hommage à Jean Laffon, Président d'honneur de La Mie de Pain.

2019 : installation des casiers de recharge téléphones sécurisés.

2020 : l'établissement reste ouvert malgré la pandémie.



L'Espace Bienvenue

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

L'Espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri d'urgence implanté au cœur du Refuge des Œuvres de la Mie de Pain, qui accueille des hommes isolés en situation d'errance et/ou en grande précarité, généralement orientés par les maraudes du territoire parisien et plusieurs partenaires mais pas nécessairement (toute personne se présentant à l'Espace Bienvenue est accueillie, en cas de place disponible).

La structure et ses missions

L'Espace Bienvenue comprend **28 places réparties au sein de sept unités d'hébergement**, qui contiennent chacune quatre places et une douche en accès libre.

L'Espace Bienvenue accueille des **hommes orientés par différents acteurs du territoire**. Ces hommes bénéficient de quelques nuits de répit dans un quotidien d'errance, sous forme d'un hébergement temporaire en pension complète, assorti d'un accompagnement sanitaire et social adapté.

L'Espace Bienvenue est plus qu'un lieu de répit : il est **à la fois un lieu d'hébergement, de réinsertion et de resocialisation** pour les personnes sans-abri, dont certaines connaissent des problèmes de santé, de grande précarité sanitaire, voire des troubles psychiques. Un accompagnement sur-mesure est mis en place par l'équipe, en lien avec des professionnels de santé et des travailleurs sociaux.

La mission d'accueil inconditionnel de la structure comprend les objectifs suivants :

- héberger pour une durée de 3 jours ouvrés, et 5 jours le week-end – durée portée à 7 jours depuis 2019,
- assurer la sécurité et le confort des personnes accueillies,
- établir un premier contact avec ces personnes en grande précarité, dans la perspective d'engager un lien plus pérenne avec elles qui permette, tant que faire se peut, de les « sortir de la rue »,

- donner aux hommes hébergés les moyens de bénéficier de trois repas par jour,
- constituer pour eux un lieu ressource où marquer une pause dans l'errance,
- permettre aux accueillis de faire un point sur leur situation administrative auprès d'un travailleur social, et sur leur situation sanitaire auprès d'une infirmière et/ou d'un médecin.

L'équipe

Les agents d'accueil répondent aux questions des hébergés sur le fonctionnement de l'établissement et les orientent au sein des locaux, mais aussi à l'extérieur. Ils travaillent à la création de liens et fournissent aux personnes accueillies le matériel dont elles ont besoin.

Le moniteur éducateur gère l'accueil et les sorties des hébergés, en lien avec le responsable de l'Espace Bienvenue. Il les reçoit également en entretien dans le cadre des permanences sociales et les oriente au mieux vers les structures partenaires les plus adaptées à leur situation.

Le public en 2021

Les personnes hébergées à l'espace Bienvenue sont des **hommes majeurs isolés**, parfois marqués par un long parcours d'errance, parfois par une perte soudaine de logement. Certains, très isolés, ont pour seul lien les équipes de maraudes qui passent le soir dans la rue de temps à autre dans le but de maintenir un contact avec eux et de leur proposer un repas, des vêtements et des soins d'urgence si besoin.



Les hommes accueillis sont **orientés par différents acteurs du territoire** tels que la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri (Bapsa), le Recueil social de la RATP, l'association Aurore-Halte Jeunes Emmaüs, la Croix-Rouge, l'Association de Santé Mentale (ASM 13), l'association Gaïa ou encore la Péniche du Cœur.

Provenance des accueillis :

	Nombre de personnes orientées en 2021 (655 au total)
Bapsa	220
Emmaüs	180
RATP	100
Halte Jeunes	80
Accès direct	40
Aurore	35

Souvent, les personnes en situation d'errance accueillies ont les profils variés et **cumulent difficultés sociales, économiques et de santé**. Pour apporter à chacune de ces personnes une réponse ou une solution adaptée à sa situation, les Œuvres de la Mie de Pain mettent en oeuvre un accueil et un accompagnement personnalisés.

Parmi les bénéficiaires que nous hébergeons temporairement, **nous pouvons distinguer des personnes :**

- très désocialisées sans aucune demande,
- qui formulent une demande, mais soit rencontrent des difficultés physiques,

psychologiques ou à se mobiliser, soit sont dans l'incapacité matérielle d'y répondre.

- dont la rue est devenue un mode de vie et pour lesquelles l'acceptation d'être hébergées dans un centre est difficile,
- nouvellement à la rue.

Les personnes au profil très désocialisé refusent dans un premier temps la place d'hébergement proposée par les maraudes (au Refuge de la Mie de Pain ou dans d'autres centres d'hébergement). Il faut plusieurs tentatives aux équipes de maraudes pour parvenir à convaincre ces personnes d'accepter la place proposée. Un nombre important d'accueillis accompagnés pour la première fois au Refuge repartent sur le champ, très vite assaillis par l'angoisse de l'enfermement et/ou la peur de perdre ses lieux de repères au sein de la rue.

Certains accueillis ont encore de la famille. La séparation d'avec cette famille alourdit encore leur situation. D'autres personnes, nouvellement à la rue, ne connaissent pas les dispositifs et les prestations proposées par les associations. Dans un premier temps, ces personnes essayent de garder contact avec des connaissances, voire des amis.

Un nombre important de personnes accueillies à l'Espace Bienvenue souffrent d'addictions à l'alcool, aux drogues dures et aux jeux. Ces addictions expliquent leurs difficultés pour gérer un budget.

De nombreux accueillis sont aussi atteints de graves problèmes de santé, qu'ils soient psychologiques/psychiatriques ou somatiques (pathologies lourdes telles que diabète, cancer ou troubles cardiaques).

Parfois, des difficultés relationnelles et des troubles comportementaux apparaissent chez les personnes accueillies durant leur séjour. Ce phénomène est directement lié au long parcours de rue et d'errance vécu par ces personnes.

La socialisation de certains hébergés est rendue difficile, voire impossible, par **l'absence de régularisation et une situation administrative précaire**.

D'une façon générale, notre public est fortement marqué par le découragement et l'absence d'estime de soi.

L'activité en 2021

L'accueil temporaire des personnes sans-abri ne fait pas uniquement appel à des prestations d'hébergement ; il sollicite le savoir-faire de tous et **la mise en oeuvre d'une première approche d'accompagnement social** à travers :

- la création de liens de confiance grâce au respect et au non-jugement des personnes hébergées,
- le repérage des personnes isolées et en situation de grande exclusion, afin de les rassurer,
- l'évaluation des besoins et des demandes des personnes rencontrées par un travailleur social,
- l'accompagnement vers une solution d'hébergement plus stable et l'amélioration du mieux-être,
- le maintien des relations avec les partenaires pour une meilleure prise en charge.

L'Espace Bienvenue propose les prestations suivantes :

- **Un hébergement temporaire** (un lit et une étagère) ainsi que, sur demande formulable à n'importe quel moment de la journée : du matériel de couchage

à usage unique (draps, couvertures, taies d'oreiller) ; des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, rasoirs, serviettes jetables, gel douche, shampooing) ; des sous-vêtements et vêtements de rechange ; et un accès à la bagagerie.

- **Des permanences sociales** durant lesquelles il est possible de rencontrer un professionnel pour échanger au sujet de sa situation et obtenir des informations sur ses droits. L'équipe effectue un premier diagnostic des besoins et mobilise les partenaires du Refuge afin de commencer à y répondre de façon adaptée.
- **Un accès à l'infirmier** pour : échanger avec l'équipe de l'infirmier sur son parcours de soins ou sur toute question relevant de la santé et de la prévention ; réaliser des soins de première nécessité ; rencontrer un médecin bénévole, une kinésithérapeute bénévole, un psychiatre (les mardis) et des étudiants en podologie.
- **Les activités collectives** du Refuge, qui rythment la vie de l'Espace Bienvenue. Ces moments, auxquels les hébergés peuvent participer, sont l'occasion de passer un moment convivial avec les autres personnes accueillies, à l'Espace Bienvenue ou au Refuge, et de rencontrer l'équipe sociale dans un cadre différent.



Récit d'une situation par Tahar Akarkar, chef de service

« En février 2021, monsieur A., âgé de 30 ans, a intégré l'espace Bienvenue du Refuge à la suite d'un parcours long et difficile. Après avoir tout perdu du jour au lendemain en raison de la crise sanitaire, emploi et situation stable, il s'est retrouvé à la rue. Le premier jour de son arrivée à l'Espace Bienvenue, monsieur A. était très stressé et angoissé. Avec l'aide de l'équipe, il a petit à petit commencé à tisser des liens avec les autres accueillis et à prendre confiance en lui. Durant les trois premiers jours de son accueil, il a continuellement dormi, nous expliquant que la rue l'avait épuisé et qu'il ne souhaitait plus y retourner. Lors des entretiens avec le travailleur social, il a aussi confié avoir subi de nombreux vols et violences dans la rue. Grâce à cet hébergement très temporaire et au renouvellement de son séjour, monsieur A. a commencé à rechercher un emploi dans un domaine qu'il avait bien connu : la restauration. Très vite, il a retrouvé confiance en lui. Quelques jours plus tard, il est revenu souriant, heureux et fier de nous apprendre que sa recherche d'emploi avait aboutie : il était parvenu à trouver un travail en intérim dans la restauration. Devant sa volonté de se reconstruire, le travailleur social a demandé une orientation vers un CHRS, qui a très vite abouti à une proposition. Depuis, monsieur A. a retrouvé une stabilité professionnelle et sociale, et nous donne des nouvelles de temps en temps. »

La Halte de nuit

La structure et ses missions

La Halte de nuit Geneviève de Gaulle – Anthonioz, ouverte le 1^{er} septembre, occupe une surface d'environ 76 mètres carrés située au sein des **locaux de la Mairie du 5^e arrondissement de Paris**, au niveau de la cour intérieure. Cette surface contient :

- un espace d'accueil collectif,
- deux dortoirs permettant d'héberger huit femmes seules (couchages superposés complétés par des casiers individuels),
- une cuisine équipée offrant la possibilité de produire occasionnellement des repas sur place ou de remettre en température des repas livrés,
- des sanitaires et douches associés à un espace buanderie.

La Halte de nuit remplit **plusieurs missions**, décrites ci-dessous.

Alimentation

Les femmes accueillies à la Halte de nuit ont la possibilité de prendre leurs dîners et leurs petits déjeuners (pain, boissons chaudes, beurre, confiture, etc.) sur place. Les repas, équilibrés et adaptés à leurs

besoins, sont quotidiennement livrés en liaison froide, du lundi au dimanche. Ces repas sont confectionnés par la cuisine du Refuge, aidée du chantier d'insertion qualifiant Restauration des OMDP. Des fours à micro-ondes permettent la remise en température des repas.

Hygiène

Sont distribués des kits d'hygiènes et du matériel de couchage contenant les produits suivants :

- serviettes jetables,
- gels douche et shampoings,
- brosses à dents et dentifrices,
- draps, couvertures et taies d'oreiller (régulièrement renouvelés et blanchis par les équipes du chantier Nettoyage des OMDP),
- produits d'hygiène féminine.

Accompagnement

Chaque prise en charge sociale se déroule selon les **trois étapes** suivantes :

- entretien d'évaluation et diagnostic social,
- plan d'action individualisé et émergence/élaboration du projet personnel,
- suivi et orientation.



Pierre angulaire de l'action du service, l'accompagnement socio-éducatif des femmes accueillies est centré sur leurs besoins. En privilégiant **l'écoute, le soutien et la participation active de chaque intéressée**, la démarche suivie vise la mise en œuvre de toute action concourant à son autonomie.

L'accompagnement social mené à la Halte de nuit comporte plusieurs axes :

- l'accompagnement dans les démarches administratives (renouvellement de titre de séjour, mise en relation avec l'OFII – Office Français Immigration Intégration, ouverture d'un compte bancaire, etc.),



- la consolidation des droits sociaux (Sécurité sociale, CMU – Couverture Maladie Universelle, AME – Aide Médicale d'État, Pôle emploi, ou encore RSA – Revenu de Solidarité Active),
- la confirmation des processus de soins et de parcours de soins (bilans, orientations, etc.), en lien avec les professionnels de santé,
- l'impulsion de l'insertion professionnelle par la formation ou l'accès à l'emploi (DPH – Dispositif Premières Heures, CDDI – Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, orientation vers des dispositifs IAE – Insertion par l'Activité Économique – externes à la Mie De Pain, ou encore reprise d'études).

L'équipe

L'équipe de la Halte de nuit comprend :

- 1 coordonnatrice en charge du fonctionnement et de de l'accompagnement social des femmes,
- 1 moniteur-éducateur responsable du réapprentissage des gestes du quotidien et des règles de la vie en collectivité,
- 1 agent d'accueil de jour et 2 agents d'accueil de nuit chargés du fonctionnement de la structure,

- 2 bénévoles intervenant une fois par semaine pour apporter de la convivialité au moment des repas,
- 1 bénévole animant des séances de gymnastique douce.

Le public en 2021

Toutes les femmes accueillies à la Halte de nuit, âgées de 44 ans en moyenne, ont connu un **long parcours de rue**, notamment en raison de troubles psychiques, d'une rupture familiale (pour les plus jeunes) ou d'une arrivée récente en France. Malgré ce parcours, certaines femmes occupent un emploi, qui ne leur permet pas d'accéder à un logement.



Quelques chiffres

Entre le 1^{er} septembre (date d'ouverture de la halte) et le 31 décembre 2021 :

- **27 femmes** accueillies pour **1 464 nuitées**,
- **51 jours** de durée moyenne de séjour,
- **12 sorties**.

L'activité en 2021

Chaque entrée fait l'objet d'un entretien individuel. À partir des besoins repérés chez la femme accueillie, l'équipe lui propose deux types d'aide : l'une en matière d'accès aux droits, l'autre en matière de soutien à l'insertion, ce tout au long d'un processus visant son autonomie.

Notre volonté d'inscrire les femmes hébergées dans la vie du quartier se traduit par :

- le développement, au sein de la structure, d'activités menées par des associations du 5^e arrondissement,
- la participation des femmes hébergées à la distribution des repas assurée par les équipes bénévoles des OMDP auprès des personnes en situation de précarité, le dimanche midi.

Parmi les places disponibles à la Halte de nuit :

- 5 sont réservées à la coordination 115, dont l'accueil de jour de l'Association, l'Arche d'Avenir.
- 10 sont destinées aux maraudes et autres orienteurs.

En 2021, **12 femmes ont quitté la structure**, dont :

- 5 ont fait le choix de quitter la Halte de nuit,
- 3 ont été orientées vers les foyers femmes des OMDP,
- 1 s'est orientée vers une structure d'accueil pour femmes enceintes,
- 2 ont vu leur prise en charge interrompue pour non-respect du règlement,
- 1 est volontairement retournée dans son pays d'origine.



Mission Hébergement





Pour sortir les personnes de la rue en les aidant à accéder à une solution de logement adaptée et durable, les Œuvres

de la Mie de Pain les accueillent au sein d'un centre d'hébergement qui leur permet d'abord de se libérer de l'urgence de la recherche journalière d'un toit et de nourriture. Après cette première phase, l'Association tâche de devenir une passerelle entre le provisoire et le durable, entre la rue et une solution adaptée de logement. Pour certaines personnes vieillissantes ou atteintes de problèmes de santé, le centre peut jouer le rôle de foyer le temps que soit mise en place une solution plus adaptée, en structure spécialisée (maison de retraite ou foyer pour personnes en situation de handicap, par exemple).

Le Refuge

Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion (CHUI)

Fondé en 1932, Le Refuge est un CHUI dédié à l'accueil d'hommes majeurs isolés. Ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par an, il permet l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social d'un public très précarisé.

La structure et ses missions

Selon les valeurs portées par l'Association depuis de nombreuses années, **notre accueil est inconditionnel, anonyme et gratuit**, c'est-à-dire offert sans aucune sélection ni condition. Les orientations émanent du SIAO (ESI, Espace Bienvenue, Bâtiment 4), et sont réalisées avec son accord.

Le Refuge dispose d'une capacité d'accueil de **377 places d'hébergement**, ainsi réparties :

- 272 places d'urgence et d'insertion distribuées sur 6 étages,
- 60 places mobilisables en cas d'urgence exceptionnelle (« le Bâtiment 4 ») passant à 30 en période de crise sanitaire,
- 28 places de mise à l'abri d'urgence réparties en unités de vie pour 4 personnes (« l'Espace Bienvenue »),
- 17 places d'urgence et d'insertion (« La Plateforme »).

Le Refuge propose également une salle de restaurant, une cafétéria, une salle multi-activités (télévision, jeux, livres), de nombreux bureaux (direction, travailleurs sociaux, agents d'accueil), un grand hall d'accueil, une infirmerie, un vestiaire et un jardin aménagé. Ce CHUI offre aux personnes hébergées un **lieu de vie sécurisant**, où elles se sentent suffisamment bien pour se reconstruire, tout en favorisant leur projection vers un ailleurs. À défaut d'être le « chez soi » des personnes accueillies, Le Refuge constitue leur lieu de résidence, voire le seul et unique lieu de vie et d'interaction sociale qu'elles ont connu au cours des dernières années.



L'équipe

L'équipe du Refuge propose un **accompagnement individuel, global et pluridisciplinaire**, au plus près des besoins des personnes hébergées, pour leur permettre de développer leur autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et leur insertion au sein du Refuge comme au sein de la société.

Les agents d'accueil s'assurent de la sécurité des hébergés, de la bonne transmission des informations auprès d'eux, de la réponse apportée à leurs besoins élémentaires et du respect des règles liées à la collectivité. Ils gèrent les moments de crise et offrent une présence et une écoute bienveillante aux personnes accueillies.

L'équipe sociale, composée de travailleurs sociaux et d'une monitrice-éducatrice, garantit un accompagnement social

et individualisé. Elle instaure aussi un lien de confiance entre l'hébergé et l'institution, d'une part, entre l'hébergé et le collectif, d'autre part. Son travail vise à :

- accompagner les personnes accueillies dans les démarches liées à leur projet de vie (santé, logement, situation administrative, insertion professionnelle, accompagnement vers l'autonomie),
- soutenir ces personnes dans les gestes de la vie quotidienne (entretien de la chambre et des espaces de vie commune, notamment),
- favoriser et coordonner l'intervention des différents partenaires, internes comme externes (autres services sociaux, médecins, juristes, famille, etc.), autour de la personne accompagnée, afin de répondre à ses besoins.

Pour garantir l'individualisation de son accompagnement, l'équipe met en œuvre différentes modalités d'intervention, telles que des entretiens éducatifs dans un espace dédié et confidentiel, des entretiens informels au sein des lieux communs, des interventions dans les chambres (simples visites ou travail éducatif) et des accompagnements physiques à l'extérieur du Refuge, propices à une certaine forme de dialogue.

Enfin, **de nombreux bénévoles** soutiennent les équipes pluridisciplinaires, notamment dans les domaines suivants : service du repas, domiciliation, vestiaire, activités, cours de français.

Le public en 2021

Âge

Depuis plusieurs années, nous constatons un **vieillessement régulier et croissant de notre public**, largement composé de seniors. En 2021, les hébergés sont :

- âgés de 52 ans en moyenne (de 19 à 96 ans),
- 61 % à dépasser 50 ans (contre 57 % en 2020),
- seulement 10 % à avoir moins de 35 ans.

Situation administrative

Notre public se compose de : 70 % de citoyens extracommunautaires ; 19 % de citoyens français ; 11 % de citoyens européens ; 33 % de bénéficiaires d'un titre de séjour, du statut de réfugié ou de la protection internationale ; 15 % de personnes en cours de procédure de régularisation.

Couverture sociale

En 2021, la quasi-totalité des personnes accueillies bénéficie d'une protection maladie de base. Ce constat atteste du travail social réalisé : les démarches que nous mettons très rapidement en œuvre pour ouvrir les droits des hébergés permettent à tous de bénéficier de l'Aide Médical d'État, a minima.

Origine des ressources

Le Refuge répond aux besoins des personnes les plus en difficulté sur le territoire parisien, notamment du point de vue économique, en cohérence avec le public cible décrit dans le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain. Deux réalités se dégagent : une part des hébergés perçoit des ressources ; l'autre est dépourvue de tout moyen.

Plus de la moitié des personnes accueillies n'ont pas d'activité salariée.

Seuls 14 % des hébergés mènent une activité salariée (emploi, intérim, CDDI – Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) et perçoivent un revenu. Ce faible pourcentage doit être corrélé avec des difficultés inhérentes au marché de l'emploi (crise sanitaire, critères d'âge et exigences de qualifications), mais aussi avec certaines situations personnelles (état de santé, par exemple). Il s'explique aussi par la réactivité de l'équipe sociale : en orientant les hébergés salariés vers les dispositifs plus adaptés auxquels ils sont éligibles (résidence sociale, studio avec Aide Personnalisée au Logement), elle réduit leur durée de séjour. À l'inverse, les accueillis sans ressources sont confrontés à une suite de parcours résidentiel plus complexe.

En 2021, **28 personnes hébergées perçoivent une retraite**, souvent trop basse pour accéder à un logement de droit commun. Ces personnes restent accueillies en centre d'hébergement jusqu'à leur admission directe en résidence service ou en EHPAD.

Trois profils émergent :

- les personnes de nationalité française ou dotées d'un passeport (âge moyen de 56 ans), dont 15 % sont en emploi, 58 % sans activité et 27 % à la retraite,



- les personnes issues de l'Union européenne (âge moyen de 55 ans), dont 10 % sont en emploi, 80 % sans activité et 10 % à la retraite,
- les personnes titulaires d'un titre de séjour originaires de pays extra-européens (âge moyen de 55 ans), dont 33 % sont en emploi, 54 % sans activité et 13 % à la retraite.

Montant des ressources

En 2021 :

- **34 personnes perçoivent l'AAH** (Allocation aux Adultes Handicapés) **et 32 le RSA** (Revenu de Solidarité Active) ;
- **le revenu mensuel moyen des personnes présentes s'élève à 402 euros**, celui des personnes sorties (pour cause de départ volontaire, de décès ou de fin de prise en charge), à 642 euros ;
- **les revenus perçus par les accueillis s'élèvent de 0 à 2 000 euros.**



Les personnes vulnérables ou vieillissantes

En 2021, 129 hébergés, soit plus de la moitié des personnes accueillies, présentent un critère de vulnérabilité (situation de mobilité réduite, âge dépassant 65 ans ou atteinte de problèmes de santé psychique ou d'une pathologie somatique lourde). L'ensemble des personnes hébergées au CHUI peut être considéré comme « vulnérable » d'une manière ou d'une autre. Toutefois, étant donné le nombre de personnes hébergées et les limites de notre accompagnement, déterminer des « niveaux de vulnérabilité » est nécessaire pour cibler des actions spécifiquement dédiées à ceux qui en ont le plus besoin. Toutes les équipes intervenant au Refuge sont vigilantes à l'évolution de la situation des hébergés les plus vulnérables et s'assurent de la mise en œuvre d'actions pour les soutenir. Les travailleurs sociaux tâchent de favoriser l'articulation entre les différentes interventions afin d'apporter le plus de soutien et de sécurité possible à ces personnes, tout en veillant au maintien de leur autonomie.

Un protocole d'accueil spécifique existe pour favoriser l'inclusion, en particulier l'accès au restaurant, **des personnes à mobilité réduite** (aide au portage de plateau et dispense de file d'attente).



Ce protocole mobilise bénévoles ainsi que professionnels éducatifs et d'accueil. En 2021, 35 personnes en situation de mobilité réduite sont hébergées. Les locaux du Refuge respectent les normes de la loi sur le handicap de 2005. Toutefois, l'accueil respectueux et l'accompagnement digne de ces personnes demandent aux équipes de s'adapter pour répondre à leurs besoins (déplacement physique, aide à l'aménagement/entretien de la chambre, soutien dans les gestes quotidiens).

Par ailleurs, **la santé globale des hébergés se situe au cœur de leur accompagnement social**. Les parcours de ces personnes



produisent des effets délétères sur leur santé : vivre dans la rue et sans revenu ne permet ni de se soigner assidûment, ni d'observer un éventuel traitement, ni de se nourrir régulièrement et sainement.

La majorité des personnes vivant dans la rue connaissent des consommations excessives de produits psychoactifs (alcool ou autre), qui limitent leur conscience de leurs besoins de santé et réduisent leur espérance de vie. Les **problématiques d'addiction** à ces substances concernant une part importante (bien qu'encore non mesurable) des personnes hébergées au Refuge, les professionnels sont quotidiennement amenés à gérer leurs dommages (syndromes de manque, troubles du comportement, chutes ou violences). Le personnel médical prévient ou accompagne certaines comorbidités psychiatriques ou somatiques associées à une consommation de produits. Certains hébergés au long parcours de rue et d'addiction présentent aussi des atteintes cognitives et neurologiques sévères, pour lesquelles les solutions sont rares. Les professionnels éducatifs et médicaux unissent leurs forces pour orienter les personnes désireuses d'arrêter de consommer vers des soins de sevrage et des postcures en milieu hospitalier. En cas de rechute, l'équipe reprend son travail d'accompagnement dans une éthique de non-jugement, de sorte que la personne puisse affronter la réalité de son usage et décider des démarches qu'elle souhaite entreprendre. Cet accompagnement est réalisé en lien étroit avec l'ELP (Équipe de Liaison Psychiatrique), notamment.



L'activité en 2021

Depuis le 10 août 2020, en partenariat avec le SIAO et la Drihl (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement), **la Plateforme** — nouvelle unité d'hébergement située au rez-de-chaussée du Refuge — héberge 17 hommes isolés. L'Association se mobilise pour éviter le retour à la rue de ces hommes. Chaque hébergé bénéficie de l'accompagnement social global mené par l'équipe pluridisciplinaire du Refuge et de ses services. Sous la supervision du chef de service Accueil, chacun y prend le temps de se reposer, de réapprendre les gestes de la vie quotidienne, les règles de vie en communauté et de reconstruire un projet de vie stable. Les personnes accueillies sont majoritairement issues de la rue ou d'un centre d'hébergement (six proviennent de l'Espace Bienvenue ; quatre, des places hivernales du Bâtiment 4 ; l'une, d'un service d'urgence de l'Association ; les derniers, d'autres associations).

Le 25 novembre 2021, cinq hébergés du Refuge et deux travailleurs sociaux ont participé à **la 2^e édition de la Rencontre Sportive de la Solidarité organisée par l'association Un Ballon pour l'Insertion**, qui réunissait au complexe sportif LE FIVE Paris 18 plusieurs fédérations françaises sportives et 15 associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'accompagnement de personnes en situation de précarité. La journée fut occupée à des moments d'initiation sportive (handball, badminton, football, échecs, taekwondo et ultimate) et de rencontres. Tous les hébergés, heureux de ce moment de joie, d'investissement physique et d'évasion, ont joué avec enthousiasme, fair-play et bienveillance ; et ont sollicité une nouvelle participation l'année prochaine ! Ce type de rencontres permet aux personnes accueillies de s'ouvrir sur l'extérieur, de se mobiliser sur des aspects autres qu'administratifs et de montrer leurs potentialités individuelles. Elles donnent aussi aux travailleurs sociaux l'occasion de mieux comprendre leur envies, besoins et ressources, ainsi que de créer avec eux des liens complémentaires à ceux tissés dans le cadre de l'accompagnement social individuel.

Quelques chiffres

En 2021 :

- 7 590 entretiens individuels réalisés par les travailleurs sociaux (soit 12 à 16 par semaine).
- 299 hommes hébergés, dont 44 nouveaux entrants et 52 sortants.
- 89 671 nuitées.
- Durée moyenne de séjour : environ 5 ans et 8 mois pour les personnes encore présentes (31 décembre) ; environ 4 ans et 8 mois pour celles sorties pendant l'année.

Toutes les personnes orientées ont été admises, excepté un homme dont l'état de santé nécessitait une structure médicalisée.

Parmi les 52 personnes qui ont quitté le refuge en 2021, **22 se sont orientées vers une sortie positive** (logement de droit commun, logement accompagné, structures adaptées ou spécialisées, établissement de santé ou CHRS – Centre d'hébergement et de réinsertion sociale).

L'hébergement social est envisagé comme une solution ponctuelle permettant aux personnes précarisées de trouver un lieu où vivre le temps de se stabiliser, et de se reconstruire dans des conditions dignes et favorables. **Les orientations prennent des formes très diverses** selon les personnes. Certains se dirigent vers un logement pour gagner en autonomie ; d'autres, qui ont encore besoin d'accompagnement, passent par des étapes intermédiaires (pension de famille, foyer de jeunes travailleurs, résidence sociale) ; d'autres projettent de retourner dans leur pays d'origine ou dans une autre région française où ils ont trouvé du travail ; d'autres, enfin, sont exclus pour faits de violence ou décèdent.

Les freins à l'insertion sont multiples : situation irrégulière, absence de ressources, perte d'autonomie, état de santé, engorgement des différents dispositifs existants, difficultés d'accès à l'emploi et à des ressources stables. C'est pourquoi les travailleurs sociaux doivent analyser les capacités et le contexte d'évolution des personnes de façon suffisamment fine pour les inscrire dans un principe de réalité qui leur permette d'élaborer des projets réalisables. Ils doivent ensuite identifier avec les hébergés les étapes nécessaires pour mettre en œuvre ces projets, tout en veillant à les rendre les plus autonomes possible à chacune de ces étapes. Il arrive que le temps requis par les démarches administratives ralentisse l'accès aux soins, à la formation et à l'emploi. Une fois obtenues la régularisation administrative ou la protection internationale, le tremplin vers la formation ou l'emploi est rapidement enclenché.



Le psychologue polonophone de l'équipe Bociak, avec laquelle l'équipe éducative du Refuge a pour habitude de collaborer, assure depuis cette année une seconde permanence tous les jeudis après-midi, en direction de notre public polonais. Son intervention a une double fonction : soutenir nos équipes par un service de traduction en cours d'entretien, mais aussi apporter un éclairage psychologique sur les personnes accompagnées, voire amorcer un suivi de soin individuel.

Enfin, l'année dernière, **la salle polyvalente offrant aux résidents du Refuge la possibilité de se poser a été réaménagée** de manière à proposer différentes activités. Plus précisément, elle a été partagée en trois pôles :

- le coin télévision,
- le petit salon équipé d'un canapé, d'une bibliothèque, d'un placard à jeux et de trois fauteuils permettant aux résidents de se reposer, de lire, de jouer ou de discuter,
- l'entrée, où ont été installés deux PC que les hommes peuvent utiliser à tour de rôle pour prendre contact avec leur famille (parfois éloignée) ou pour apprendre à actualiser certaines démarches administratives, comme celles liées au RSA.

Tous les vendredis après-midi, nous organisons dans cette salle un moment chaleureux avec les hébergés présents. Certains



d'entre eux préparent le café et le thé. Quelques petits gâteaux sont également servis. Nous profitons de ce moment pour écouter de la musique et échanger sur divers sujets. Ce moment convivial permet de créer du lien au sein d'un espace collectif. C'est aussi un moment

privilegié au cours duquel les personnes présentes peuvent s'exprimer et donner leur avis sur différents sujets. Des jeux de société sont également proposés. Ils créent une ambiance détendue, au sein de laquelle nous passons un bon moment, tous ensemble.

« La Mie de Pain face à la mort

Témoignage de Martin Larramendy, travailleur social

« Qu'ils soient hébergés, bénévoles ou professionnels au Refuge, la mort leur a rendu visite. Maladies, pandémie et risques liés à la grande précarité ont causé ces tristes événements. Les personnes hébergées, les bénévoles et les professionnels ont été très touchés par ces décès. Pour rendre hommage et honorer les mémoires, l'Association des Œuvres de La Mie de Pain est en lien avec les différents acteurs du secteur et les proches contactés (dans la mesure du possible) pour mettre en place les cérémonies, de la mise en bière à l'enterrement, dans le respect des souhaits et des religions des défunts. Les hébergés isolés qui n'ont formulé aucune demande particulière sont enterrés dans les caveaux de l'Association, au cimetière de Thiais. Chacun peut s'y recueillir et ainsi honorer les mémoires de ces gens passés par le Refuge, dont les histoires marquent notre temps. Dans le souci d'accompagner au mieux, jusqu'après la mort, les personnes accueillies au Refuge, les professionnels et hébergés ont bénéficié d'une formation délivrée par les bénévoles de l'association Les Morts de la Rue, spécialisée dans l'accompagnement dans la mort des personnes de la rue et de leurs proches. Durant cette formation, ont été expliqués en détail : les directives anticipées, la succession, le devenir du corps, le testament, la notion de personne de confiance et, plus généralement, la fin de vie. Ce type d'action permet à la Mie de Pain de faire au mieux, même quand la situation critique aboutit à une fin tragique. Ces disparitions nous rappellent que nous sommes tous égaux face à la mort, et que notre soutien se porte à la fois vers les vivants et vers les morts, pour leur mémoire. »

Le dispositif hivernal : l'hébergement d'urgence comme valeur associative

La vocation des 60 places mises à disposition en dortoir par le dispositif hivernal est d'accueillir des hommes isolés et majeurs considérés comme « fragiles » durant une période variable d'une année sur l'autre. Parfois, cette période s'étend du mois d'octobre jusqu'au mois de mai, voire juin. Les hommes accueillis dans le cadre de ce dispositif accessible 24 heures sur 24, comme le reste du Refuge, sont orientés par le SIAO de Paris ou le 115. Chacun de ces hommes est tenu de se soumettre à un règlement intérieur.

Nos premières missions sont d'aider les personnes accueillies à se poser, d'une part, à s'adapter à la vie en collectivité, d'autre part. L'ouverture continue du dispositif permet aux hébergés de se reposer sans souffrir de l'angoisse liée à l'errance en journée. La vie en collectivité demande un effort considérable aux hébergés. Certaines personnes, qui ont vécu un long parcours de rue ou carcéral, finissent rapidement par repartir, de crainte d'entrer en conflit avec les autres hébergés et de passer à l'acte. La travailleuse sociale du dispositif et les agents d'accueil doivent déployer beaucoup d'énergie pour assurer leurs missions. La coordonnatrice et le chef de service sont souvent sollicités pour régler des conflits ou effectuer des médiations.

Le public accueilli, caractérisé par des problématiques et des profils divers, se trouve dans une situation de grande précarité et/ou de grave exclusion. Les personnes orientées, de toute origine et tout âge (supérieur à 18 ans), se trouvent souvent dans un état physique et psychique très dégradé. Dans leur grande majorité, elles connaissent l'errance et un long parcours de rue, souffrent d'addictions et manquent de repères. Par ailleurs, elles sont nombreuses à être en situation irrégulière et à souffrir d'isolement, de maladies (psychologiques, psychiatriques et/ou physiologiques) et de ruptures sociales. Dans certains cas, la promiscuité et l'hébergement collectif favorisent l'apparition de délits ou renforcent le sentiment de persécution des personnes atteintes de psychoses ou d'une autre maladie psychiatrique. Il en résulte certains passages à l'acte de violence, auxquels les membres de l'équipe ne sont pas toujours préparés ni suffisamment formés.

L'équipe pluridisciplinaire soutient les hébergés, fréquemment confrontés à des difficultés d'insertion et de gestion de la vie quotidienne à la suite d'une situation précaire et instable, de deux façons : d'une part, en les accompagnant au quotidien dans la réappropriation de repères temporels et spatiaux et dans la réponse aux besoins primaires, notamment



en matière de sécurité et d'hygiène ; d'autre part, en favorisant leur accès aux services de droit commun.

Les agents d'accueil jouent un rôle d'interface entre les personnes accueillies et le service de l'établissement. Ils gèrent un lieu de premier contact entre les différents professionnels et participent à l'accompagnement des hébergés. Leur efficacité détermine une grande part de la qualité du service rendu et contribue à l'image de l'établissement. Leur mission d'accueil d'un public en situation de grande vulnérabilité leur demande de s'adapter aux situations rencontrées et de posséder un véritable savoir-faire et une professionnalité très spécifique, où la dimension relationnelle est centrale (accueil, renseignement et orientation du public). Ces agents, situés « en première ligne », sont régulièrement confrontés à l'agressivité de certains hébergés et à des situations tendues, voire violentes, notamment lorsqu'ils interviennent pour gérer les conflits.

Le travailleur social du dispositif accompagne les hébergés dans leurs démarches liées à leurs problématiques (adaptation à la vie en collectivité, santé, ressources, travail, hébergement, logement, mieux-être, etc.). Il les soutient également dans leur quotidien (installation en box, cohabitation, entretiens) et coordonne, en interne comme en externe, les interventions relatives à chaque situation (autres services sociaux, médecins, juristes, familles, etc.).

Le psychologue du Refuge

Les missions

Les principales missions du psychologue sont d'accompagner les résidents dans leur démarche d'insertion en leur proposant un soutien psychologique individuel et des temps collectifs afin de les remobiliser. Il participe au bon fonctionnement du centre et à la qualité des prestations et services fournis, notamment en :

- contribuant au travail d'accueil, d'information et d'orientation des personnes accueillies,
- jouant un rôle d'interface avec le réseau partenarial à la fois interne et externe à l'Association,
- suivant une « file active » de résidents du Refuge (entretiens, ateliers individuels et/ou collectifs),
- soutenant l'analyse clinique des situations.

Le public suivi en 2021

Les hébergés restant **réticents à rencontrer des professionnels de la santé mentale**, une part non négligeable de ceux d'entre eux qui présentent des troubles cliniques ne sont pas rencontrés par le psychologue.

Dans le cadre de ses missions, le psychologue intervient auprès d'un **public en grande souffrance psychique**, qui se manifeste par des conduites à risques, une symptomatologie psychotique, des troubles délirants, des symptômes anxieux, des conduites addictives, des attitudes auto et hétéro-agressives, ou encore des difficultés interpersonnelles.

L'année 2021 a été impactée par le suivi de résidents souffrant de **symptômes psychiatriques non diagnostiqués**, c'est-à-dire de résidents n'ayant peu ou jamais rencontré de professionnels de la santé mentale.

Comme l'année précédente, **le contexte sanitaire a eu un effet significatif sur les hébergés**, notamment sur ceux souffrant d'une fragilité anxieuse ou paranoïaque. Des comportements de repli ont pu être observés, ainsi qu'une perte de lien social, lequel est déjà très abîmé chez certains résidents. Les personnes reçues par le psychologue ne relèvent donc pas toutes de soins psychiatriques : certaines ont développé des fragilités face au contexte sanitaire.

En coordination avec les services de psychiatrie ambulatoire, le psychologue a assuré un rôle de **vigilance auprès de certains usagers stabilisés par un traitement**. Les hébergés



ont toutefois pu s'appuyer sur leurs ressources individuelles et l'observance de leurs traitements médicamenteux.

Au sein de la file active du psychologue, notons que :

- quelques résidents présentent la symptomatologie d'un **état de stress post-traumatique (ESPT)**,
- les **troubles d'accumulation compulsive** restent très présents,
- plus de la moitié des personnes suivies affichent de légers **épisodes dépressifs**, des troubles somatoformes ou des troubles du sommeil,
- les **troubles liés à l'alcool** sont récurrents,
- une forte proportion de résidents présente des **troubles de la personnalité** (personnalité antisociale, paranoïaque ou borderline), qui complexifient leur prise en charge et leur démarche de soins,
- près de 65 % des personnes suivies ont connu **des dispositifs de protection de l'enfance ou de graves maltraitements** (psychologiques ou physiques). Les parcours de vie et de rupture paraissent essentiels dans la genèse et l'évolution de certaines pathologies.

L'activité en 2021

D'une manière globale, **95 % du temps de présence du psychologue est destiné aux entretiens individuels (62 %) et au travail en équipe (33 %)**. Les 5 % restants se répartissent entre le travail partenarial (1 %), les rencontres avec les autres psychologues (3 %) et les entretiens premier accueil (1 %). En 2022, cette répartition risque d'être modifiée par la formation bénévoles et les actions collectives envisagées.

Nous notons une **croissance de l'activité de conduite d'entretiens individuels** (279 entretiens proposés en 2021,

contre 162 en 2020, soit une augmentation de 72,2 %), à laquelle le psychologue a consacré 62 % de son temps en 2021, contre 54 % en 2020. Comme en 2020, les hébergés ont fait preuve de régularité dans leur suivi. La durée moyenne des entretiens a également augmenté.

Le temps dédié aux réunions n'a pas été impacté par la croissance du temps consacré aux entretiens individuels étant donné le caractère planifié des réunions (27 % du temps du psychologue a été occupé par les réunions d'équipe en 2020 vs. 24 % en 2021 ; 7 % l'a été par les réunions trajectoires en 2020, comme en 2021 ; 3 % l'a été par les réunions entre psychologues).

Quelques chiffres

62 % de l'activité directement consacrés aux hébergés

- Nombre de rendez-vous proposés : 279, dont 263 programmés (95 %) et 16 informels (5 %).
- Nombre de rendez-vous mensuels : 23,2 en moyenne, (répartition non homogène : 42,2 % des entretiens sont réalisés au cours des quatre derniers mois de l'année).
- 49 personnes suivies, dans le cadre de 5,7 rendez-vous par personne en moyenne.
- Taux de présence des résidents au rendez-vous : 89 %.
- Âge moyen des hébergés rencontrés : 37,6 ans.



32 % de l'activité menés auprès de l'équipe du Refuge

Participation à :

- *34 réunions d'équipes hebdomadaires* (solicitation de l'analyse du psychologue dans le cadre de 9 situations),
- *12 réunions « trajectoires »* (14 situations individuelles abordées),
- *7 temps individuels* sollicités par un travailleur social au sujet d'une situation, pour formulation d'un avis technique (hypothèses de travail et axes de travail personnalisés à prioriser),
- *7 réunions avec les psychologues* de la Mie de Pain (mensuelles),
- *2 réunions de synthèse externe* téléphoniques en vue de la coordination des acteurs médicaux et sociaux autour d'un résident, dont l'une avec l'ELP (Équipe de Liaison Psychiatrique) et l'autre avec le CSAPA Pierre Nicole. Cette dernière activité a représenté 1 % de l'activité globale du psychologue.

1 % de l'activité dédié à d'autres activités

- participation à un premier accueil pour délivrance d'un avis technique,
- réalisation de deux orientations (l'une vers du soin psychiatrique en libéral, l'autre vers l'Espace Psychanalytique d'Orientations et de Consultations – EPOC),
- participation à une réunion partenariale avec l'équipe EMPP (Équipe Mobile Psychiatrie Précarité) de l'ASM 13 (Association de Santé Mentale du 13^e arrondissement).



Le foyer Vergniaud

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

Ouvert en novembre 2016 dans le 13^e arrondissement de Paris, le foyer Vergniaud est un Centre d'Hébergement d'Urgence accueillant des femmes isolées avec parcours de rue.



La structure et ses missions

Ce bâtiment mis à disposition par la ville de Paris a une **capacité d'accueil de 59 places** réparties au sein de chambres partagées par deux à quatre personnes. Les accueillies bénéficient aussi d'espaces collectifs au sein desquels elles peuvent participer à des activités et partager des moments de la vie quotidienne.

La proximité de ce foyer avec le centre d'hébergement Le Refuge permet aux femmes hébergées de bénéficier de prestations supplémentaires telles que la prise de repas (hors petits déjeuners, délivrés sur place) et l'accès aux divers services du centre (infirmier, permanence CPAM, domiciliation et vestiaire). Au sein du foyer, une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'agents d'accueil, d'un psychologue et d'un animateur, assure

au quotidien un accompagnement social, éducatif et administratif, adapté aux besoins spécifiques de chaque femme hébergée.

Le fonctionnement du CHU

Le foyer, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, garantit un accueil inconditionnel à toute personne orientée par le SIAO Urgence Paris. L'équipe, présente de jour comme de nuit, assure la sécurité de ce lieu de vie à taille humaine en proposant un accompagnement de proximité, sécurisant et bienveillant, tout en faisant respecter les règles de vie dictées par le règlement de fonctionnement.

Les missions

- Accueillir.
- Évaluer la situation et proposer un accompagnement social et administratif global adapté.

- Accompagner vers les services de soins spécifiques.
- Accompagner vers l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle.
- Créer du lien social.
- Assurer la sécurité.
- Préserver l'intégrité et l'intimité.
- Veiller à l'épanouissement personnel et psychique.

Les admissions

Le foyer Vergniaud travaille en lien direct avec le **SIAO Urgence de Paris**, son principal orienteur, qu'il informe de toute place vacante afin de rapidement mettre à l'abri une nouvelle personne.

Chaque femme orientée vers notre dispositif est reçue en **entretien de préadmission** par un travailleur social qui s'assure de l'adaptation de la future prise en charge à sa

situation, avant d'intégrer le dispositif lors d'un rendez-vous d'admission fixé ultérieurement. Cependant, l'équipe se montre disponible pour un accueil d'urgence des femmes en situation d'errance qui sont signalées comme vulnérables. Dans ce cas, une admission directe est validée en vue d'une mise à l'abri la plus rapide possible.

Les raisons les plus fréquentes d'orientation vers notre foyer sont : les situations d'errance ; les ruptures de parcours ; les pertes de logement ; les ruptures de liens familiaux ; les sorties d'hôpitaux, d'autres structures de soins ou d'autres structures d'hébergement ; ainsi que les violences conjugales. Le foyer Vergniaud accueille donc des **femmes vulnérables majeures qui ont besoin de se reconstruire**, de reprendre confiance en elles et en les personnes qui les entourent, et d'être accompagnées dans des démarches de construction d'un projet de vie futur, ce en vue d'une (ré)insertion sociale à court, moyen ou long terme.

L'accompagnement social global

La prise en charge au sein du foyer est conditionnée à un **contrat de séjour**, signé dans les premiers jours suivant l'arrivée.

Chacune femme hébergée bénéficie, au sein du foyer, d'un **accompagnement social et administratif propre à sa situation personnelle** (âge, situation administrative, parcours, traumatismes, projets, situation financière ou professionnelle, autonomie, intégration, etc.). Un projet personnalisé est établi avec elle en fonction de ses objectifs, de ses limites, de ses besoins et des observations quotidiennes de l'équipe.

Enfin, l'équipe du foyer offre aux femmes accueillies un **accompagnement éducatif quotidien** en soutenant les plus vulnérables d'entre elles dans les actes de la vie quotidienne (repas, hygiène, gestion de l'espace privatif en chambre ou accompagnements à l'extérieur).

L'équipe pluridisciplinaire

Pour que l'accompagnement proposé soit le plus global et le plus efficient possible, la composition de l'équipe est pluridisciplinaire. **Le chef de service** assure l'encadrement et le soutien de l'équipe ainsi que la mise en place des procédures et des outils utiles au bon fonctionnement du

foyer. Elle guide l'équipe devant les difficultés rencontrées au quotidien, fluidifie les échanges et facilite la communication entre la direction, l'équipe et les hébergées. Elle se charge également de la sécurité du site et du respect des règles établies.

Deux travailleurs sociaux assurent le suivi social et administratif des hébergées. Ils établissent les projets personnalisés, accompagnent les femmes dans les démarches liées à la régularisation de leur situation, les orientent vers les services partenaires nécessaires et réalisent les évaluations de chaque situation afin de proposer une préconisation adaptée à l'objectif d'une réorientation et d'une sortie du dispositif.

Quatre agents d'accueil de jour sont responsables du bon fonctionnement du foyer, accompagnent les hébergées dans les actes de la vie quotidienne, créent du lien social avec elles et veillent à la sécurité de chacune d'entre elles.

Deux agents d'accueil de nuit assurent à tour de rôle la surveillance et la sécurité du foyer de 22 heures à 8 heures du matin.

Un psychologue intervient en complément de l'accompagnement global réalisé au sein du foyer. Il propose des entretiens aux hébergées et apporte un regard clinique sur les situations afin d'améliorer leur analyse et d'optimiser leur accompagnement. Il soutient aussi l'équipe dans son rôle d'accompagnement, afin d'éclairer les situations les plus complexes.

Un animateur socio-éducatif propose chaque jour au public des activités différentes, en lien avec ses besoins. Ces activités sont principalement tournées vers le maintien de la forme physique et mentale (gym douce, sorties culturelles, photos, création de divers projets, motricité, etc.).

Une juriste intervient une fois par semaine lors d'une permanence d'une demi-journée. Les personnes ayant besoin d'effectuer des démarches spécifiques auprès d'elle sont orientées par leur travailleur social référent dans le cadre d'un rendez-vous fixé au préalable.

La direction du foyer est commune à celle du Refuge et les astreintes sont assurées par l'équipe d'encadrement.

Des bénévoles apportent leur aide sur des besoins particuliers : cours de Français, sorties...

Le public en 2021

- 45 ans d'âge moyen (23-76 ans) ;
- 58 % de femmes de nationalité extra-communautaire ;
- 62 % de femmes sans emploi, 22 % de salariées, 9 % de femmes en formation, 5 % de retraitées ;
- 62 % de femmes sans ressources, 30 % de bénéficiaires d'un salaire, 5 % d'une pension de retraite, 3 % du RSA (Revenu de Solidarité Active) ;
- 61 % de femmes disposant de moins de 500 euros par mois, 23 % disposant de 500 à 1 000 euros mensuels et 11 % percevant 1 000 à 1 500 euros par mois ;
- 52 % de bénéficiaires de l'AME (Aide Médicale d'État), 31 % de bénéficiaires de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) et 9 % de femmes sans couverture sociale.

L'activité en 2021

La crise sanitaire a petit à petit laissé la vie du foyer reprendre son cours. Les distances de sécurité se sont peu à peu estompées pour laisser place à une nouvelle dynamique. Ainsi, **les activités et les projets collectifs ont pu reprendre progressivement**. Des cours de sport et de remise en forme, des groupes de paroles, des échanges informels autour d'un café ou d'un thé, des ateliers coiffure, des ateliers dessin et des sorties sont régulièrement organisés pour animer la vie quotidienne des hébergées.

Quelques chiffres

En 2021, le foyer Vergniaud a :

- accueilli 64 femmes, pour un taux d'occupation moyen annuel de 91 % et 19 482 nuitées,
- noté une durée moyenne globale de séjour de 2 ans et 3 mois (1 an et 8 mois pour les personnes sorties au cours de l'année),
- comptabilisé dix sorties.

Le foyer Notre-Dame

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

Le foyer Notre-Dame est un Centre d'Hébergement d'Urgence destiné aux femmes isolées en situation d'exclusion, qui a ouvert fin février 2020 dans le 15^e arrondissement de Paris.

La structure et ses missions

Ajouté au foyer Vergniaud, ce foyer d'une **capacité de 49 places** porte à 108 le nombre de femmes isolées que l'Association peut héberger, mettre à l'abri et accompagner vers l'insertion au sein du pôle d'hébergement qui leur est consacré. Une même chef de service gère les deux centres d'hébergement pour femmes. Dans la lignée du travail réalisé au foyer Vergniaud, elle collabore avec l'équipe pluridisciplinaire. Ce fonctionnement permet de mutualiser les pratiques et de fluidifier l'accompagnement spécifique de notre public.

Les locaux du foyer Notre-Dame, d'une surface de 2 300 mètres carrés, étaient anciennement occupés par un foyer de jeunes filles tenu par des sœurs. Bien que ces locaux n'autorisent aucune projection à long terme du fait de leur mise à disposition non pérenne, ils offrent aux femmes accueillies un hébergement sécurisant et reposant durant un temps. Les femmes hébergées au foyer Notre-Dame peuvent se rendre au Refuge via une ligne de bus directe pour bénéficier de prestations comme les permanences CPAM, la domiciliation ou l'infirmerie.

Le fonctionnement du CHU

Le foyer est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les 49 femmes sont hébergées dans des chambres pour une ou deux personnes, réparties sur deux étages. **La configuration des lieux** offre des espaces vastes et variés favorables à une vie collective agréable, ainsi qu'une ouverture sur une cour intérieure.



Un **règlement de fonctionnement** définit les règles de vie de la structure pour permettre à l'ensemble des hébergées de cohabiter sur les bases du vivre-ensemble et de la vie en collectivité. Aucune visite n'est autorisée, sauf circonstances exceptionnelles permettant aux femmes d'en faire la demande.

Contrairement au foyer Vergniaud, le foyer Notre-Dame offre aux hébergées **la possibilité de se restaurer sur place**, où sont livrés des repas confectionnés au Refuge (trois repas quotidiens distribués). De plus, le site disposant d'une cuisine, les femmes accueillies peuvent occasionnellement cuisiner dans le cadre d'ateliers et de projets encadrés par l'équipe.

L'entretien des parties communes est assuré du lundi au vendredi par les agents de nettoyage du pôle IAE (Insertion par l'Activité Économique) ; la maintenance technique l'est par le personnel habilité de l'Association. Le règlement du foyer impose par ailleurs aux hébergées de participer à l'entretien des parties communes le week-end et de veiller à la bonne tenue de leurs espaces privés.

Les missions

- Accueillir.
- Évaluer la situation et proposer un accompagnement social et administratif global adapté.
- Accompagner vers les services de soins spécifiques.
- Accompagner vers l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle.
- Créer du lien social.
- Assurer la sécurité.
- Préserver l'intégrité et l'intimité.
- Veiller à l'épanouissement personnel et psychique.

Les admissions

Les places et les orientations vers le foyer Notre-Dame sont directement gérées par **le SIAO Urgence Paris**, notre principal partenaire orienteur. Les interlocuteurs du SIAO, que nous informons de chaque place vacante, nous proposent dans les plus brefs délais l'orientation d'une femme en besoin de mise à l'abri et d'une solution d'hébergement.

La plupart des personnes orientées sortent de structures de soins ou d'autres structures

d'hébergement moins adaptées à leur situation. Certaines sont victimes de violences, en rupture de liens familiaux et sociaux et/ou en situation d'errance. Une mise à l'abri rapide étant souvent indispensable pour ces femmes, l'équipe se montre disponible pour répondre favorablement aux demandes d'orientation qui lui sont adressées.

L'accompagnement social global

La prise en charge de chaque femme au sein du foyer est conditionnée par un **contrat de séjour**. La femme accueillie signe ce contrat durant les premiers jours suivant son arrivée, le temps qu'elle s'adapte à son nouveau lieu de vie et prenne ses marques dans le cadre de sa prise en charge.

Après évaluation, l'équipe propose à chaque personne accueillie un accompagnement global spécifique et le plus efficient possible, en prenant en compte l'intégralité des paramètres relatifs à sa situation. Chaque hébergée bénéficie ainsi d'un accompagnement personnalisé en fonction de sa situation administrative, de son âge, de son histoire de vie, de ses objectifs, de ses besoins et de son niveau d'autonomie. Le **projet d'accompagnement personnalisé**, construit et établi avec le travailleur social référent, permet de maintenir chaque femme accueillie dans une démarche dynamique en la rendant actrice de sa situation personnelle.

Un **accompagnement éducatif quotidien** est aussi mis en place au sein du foyer : l'équipe accompagne les femmes les plus vulnérables dans les actes de la vie quotidienne (repas, hygiène, gestion de l'espace privatif en chambre ou encore accompagnements à l'extérieur).

L'équipe pluridisciplinaire

La composition de l'équipe est similaire à celle du foyer Vergniaud. La **chef de service**, responsable des deux foyers femmes, intervient un jour sur deux sur chaque dispositif.

Les **travailleurs sociaux**, chargés du suivi social et administratif des femmes accueillies, sont présents en journée, du lundi au vendredi. Ils assurent aussi des permanences en soirée (jusqu'à 20 heures) une à deux fois par semaine. L'accompagnement social proposé au sein du foyer, structure d'hébergement non pérenne, poursuit

prioritairement l'objectif suivant : conduire une évaluation structurée de la situation de la personne accueillie qui permette de lui proposer une préconisation adaptée, favorable à sa sortie du dispositif ou à sa réorientation rapide. Pour autant, les hébergées bénéficient de l'accompagnement global indispensable à la régularisation de leur situation individuelle.

Quatre **agents d'accueil de jour** se chargent du fonctionnement du foyer, accompagnent les femmes dans les actes de la vie quotidienne, créent du lien social avec elles et veillent à la sécurité de chacune.

Deux **agents d'accueil de nuit** assurent, à tour de rôle, la surveillance et la sécurité du foyer de 22 heures à 8 heures du matin.

Un **psychologue** intervient en complément de l'accompagnement global mené au sein du foyer. Il propose des entretiens aux hébergées et apporte un regard clinique sur les situations, afin d'améliorer leur analyse et d'optimiser l'accompagnement. Il soutient aussi l'équipe dans son rôle d'accompagnement, afin d'éclairer les situations les plus complexes.

Un **animateur socio-éducatif** propose au public des activités en lien avec ses besoins. Ces activités sont principalement tournées vers le maintien de la forme physique et mentale (gym douce, sorties culturelles, photos, création de divers projets, motricité, etc.).

Des **bénévoles** apportent leur aide pour animer des ateliers : jardinage, yoga...

Le public accueilli

- Un âge moyen de 50 ans (19-81 ans).
- 45 % de femmes de nationalité extracommunautaire.
- 75 % de femmes sans emploi, 23 % en emploi (19 % en CDI, 4 % en CDD) et 2 % retraitées.
- 70 % de femmes sans ressources et 21 % de salariées.
- 74 % de femmes percevant moins de 500 euros mensuels ; 20 %, entre 500 et 1 000 euros par mois ; et 4 %, entre 1 000 et 1 500 euros mensuels.
- 62 % de femmes couvertes par l'AME (Aide Médicale d'État) ; 26 %, par la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) ; et 4 %, par aucune couverture maladie.

Quelques chiffres

En 2021 :

- 53 femmes accueillies, 7 sorties.
- Un taux d'occupation moyen annuel de 93 %.
- 16 644 nuitées.
- Une durée moyenne de séjour de 1 an et 5 mois.

L'activité en 2021

Des activités et des projets collectifs

destinés à animer la vie quotidienne du foyer voient progressivement le jour : cours de sport et de remise en forme hebdomadaires, groupes de paroles et ateliers cuisine mis en place dans le cadre de projets encadrés par l'équipe, sorties au musée régulières.

La belle cour intérieure dont dispose le foyer permet aussi à certaines hébergées de s'évader en faisant du **jardinage**.

Chaque année, la Mie de Pain organise **une sortie à la mer**, à laquelle les femmes des deux foyers ont été très heureuses de participer. Les hébergées ne se sont pas fait prier pour prendre part aux parties de foot partagées sur la plage avec les équipes et les hommes du Refuge.

Enfin, trois femmes hébergées ont pu participer à un **séjour à Assises (Italie)** avec Fratello, dans le cadre des Journées mondiales de la Pauvreté, accompagnées par la présidente de l'Association et la chef de service. Toutes ont passé un séjour exceptionnel, qui leur a offert un temps de répit agréable, loin de la complexité de leur situation, durant lequel elles ont pu rencontrer le Pape François.



Mission Alimenter





Pour faire vivre l'engagement de leur fondateur Paulin Enfert, et répondre aux besoins alimentaires des personnes de la rue qu'elles accueillent ou hébergent,

les Œuvres de la Mie de Pain confectionnent chaque jour entre 800 et 1 000 repas. Ils sont servis au sein du réfectoire de l'Association et désormais également dans un nouveau lieu de distribution : le dimanche midi, dans le 5^e arrondissement, pour une centaine de personnes sans-abri. Environ 210 000 tonnes de denrées alimentaires sont utilisées en 2021, provenant d'achats de vivres (35%), mais également de dons ou de partenariats : collectes alimentaires deux fois par an ; lien avec des grossistes et des entreprises agroalimentaires, dans le cadre d'une politique globale anti-gaspillage.

Le Réfectoire



Le Réfectoire offre des repas chauds aux personnes les plus démunies.

La structure et ses missions

Le Réfectoire fournit :

- trois repas quotidiens à toutes les personnes hébergées au Refuge ou dans l'un des foyers pour femmes,
- un accès inconditionnel à un repas chaud à 280 personnes par jour au cours de l'hiver, dans le prolongement historique des premières actions menées par Paulin Enfert.

Chaque soir des mois d'octobre à juin (du lundi au dimanche), **l'Association permet aux personnes extérieures de bénéficier d'un repas chaud** au Réfectoire. Passée la trêve hivernale, l'Association continue de refuser

de laisser les personnes les plus exclues sans ressources en offrant à 50 personnes la possibilité de venir se restaurer le soir, dans les mêmes conditions que durant l'hiver. À noter que, durant les mois de juillet, août et septembre, seules les personnes extérieures munies d'une carte d'accès à l'année peuvent bénéficier d'un repas au Réfectoire, d'où le creux de fréquentation observé en été.

Les repas des résidents se déroulent de 12 h à 13 h 15 et de 18 h à 20 h (20 h 15 en hiver).

Les Œuvres de la Mie de Pain portent une attention rigoureuse à **l'élaboration des menus** distribués par le Réfectoire, et recherchent le meilleur équilibre alimentaire possible pour les personnes accueillies. Ceux-ci sont élaborés lors de commissions de menus réunies toutes les 6 semaines. La commission est composée du chef de cuisine, du responsable achat,

des intervenants techniques du chantier d'insertion et d'un salarié du chantier d'insertion Restauration.

L'établissement choisit de confectionner ses plats sur place, en liaison chaude (le jour même), au sein d'une **cuisine intégrée** donnant directement sur le réfectoire. Il dispose d'un matériel performant, et régulièrement entretenu et renouvelé, qui lui permet, avec l'aide des bénévoles, d'assurer le service pour 882 repas quotidiens en moyenne.

L'équipe

Elle se compose de **6 personnes**, dont : 1 chef de cuisine, 3 aide-cuisiniers et 2 plongeurs. Les membres de l'équipe, soutenus par une centaine de bénévoles réguliers qui assurent le service du repas et animent une cafétéria-tisanerie.

L'activité en 2021

Le service de repas délivré aux personnes extérieures a ouvert le 7 octobre. Cette année, **toutes les cartes ayant été distribuées dès la fin du mois d'octobre** (au lieu de l'être aux alentours du 1^{er} décembre

comme habituellement), nos 30 cartes supplémentaires ont été rééditées dès le 4 novembre.

L'équipe de cuisine prend en charge la totalité de **l'entretien** de la vaisselle, du matin au soir. Sur le plan de l'hygiène, la

méthode HACCP* (auto-contrôle, marche en avant, plan de nettoyage) est de rigueur ; un suivi de formation, accompagné de protocoles d'actions, est d'ailleurs mis en place.

Les fournisseurs des ODMF se situent au cœur d'une démarche écoresponsable.

L'Association a adhéré à une centrale d'achat, le Cèdre, qui lui permet d'obtenir des tarifs plus intéressants en conservant les fournisseurs. L'Association a également augmenté le volume de ses approvisionnements issus de la filière anti-gaspillage. Elle travaille avec les chantiers d'insertion ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires), Imagine 84 (fournisseurs de fruits et légumes), la Fédération des Paniers de la Mer (distributeurs de produits de la mer), le grossiste Métro et Phenix, ainsi que la BAPIF (Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France). De plus, un partenariat lui permet de récupérer quatre fois par semaine des produits frais et carnés dont la date limite de consommation (DLC) se situe entre deux et trois jours. Ces produits sont travaillés directement à la cuisine du Refuge.

* Hazard Analysis Critical Control Point, qui peut être traduit par « Analyse des dangers et maîtrise des points critiques ».

Quelques chiffres et faits marquants

En 2021 :

- **338 784 repas préparés**, dont 123 660 livrés aux foyers pour femmes,
- **51 945 repas distribués** à des personnes non hébergées par les Œuvres de la Mie de Pain,
- **1 280 repas distribués le dimanche matin** depuis la mi-octobre à des personnes sans-abris dans le hall d'entrée de la Mairie du 5^e,
- **Organisation de repas exceptionnels et de festivités** pour Noël et le jour de l'An grâce à nos partenaires.



Une nouvelle distribution alimentaire dans le 5^e

Depuis le 17 octobre, journée mondiale du Refus de la Misère, **chaque dimanche des bénévoles de la Mie de Pain distribuent près d'une centaine de repas à des personnes sans-abri, à l'entrée de la Mairie du 5^e, à proximité de la Halte de nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz.**

Les repas sont préparés par la cuisine du Refuge et livrés le matin même par le service logistique. Pour les distribuer, autour d'une soupe ou d'un café, l'association peut compter sur ses fidèles bénévoles, ainsi que la Protection civile du 5^e, un dimanche sur deux. Des femmes de la Halte participent aussi régulièrement à cette action solidaire. Et une fois par mois l'association prévoit une surprise grâce à la générosité de partenaires ou de donateurs : duvets, kits d'hygiène de Dons Solidaires, gourmandises, etc.



Les collectes

Deux fois par an les Œuvres de la Mie de Pain organisent une grande collecte en supermarchés, en s'inscrivant dans le cadre des campagnes nationales des Banques Alimentaires. Objectif : recueillir de la part de clients-donateurs des denrées non périssables (café, sucre, huile, féculents, etc.) et des produits d'hygiène et d'entretien, pour remplir les stocks de l'Association. Ceux-ci sont utilisés tout au long de l'année dans ses différentes structures pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Pendant deux fois trois jours, l'Association mobilise des bénévoles qui vont à la rencontre des clients dans les magasins partenaires ouvrant leurs portes pour l'occasion. Des chauffeurs-bénévoles acheminent les dons vers le lieu de stockage, où d'autres trient les produits.

Des entreprises s'associent à cet élan de solidarité en envoyant des collaborateurs aider quelques heures sur le terrain. D'autres organisent elles-mêmes des opérations de collecte en interne, tout comme des établissements scolaires.



Grâce aux collectes de printemps et d'hiver avec les Banques Alimentaires et aux nombreuses autres initiatives, en 2021, 35 tonnes sont collectées pour la Mie de Pain, autant d'économies pour l'Association.

L'Association remercie tous ceux qui participent à cette opération précieuse pour son activité : supermarchés partenaires, bénévoles, entreprises, établissements scolaires et autres associations participantes, ainsi que les milliers de clients-donateurs !



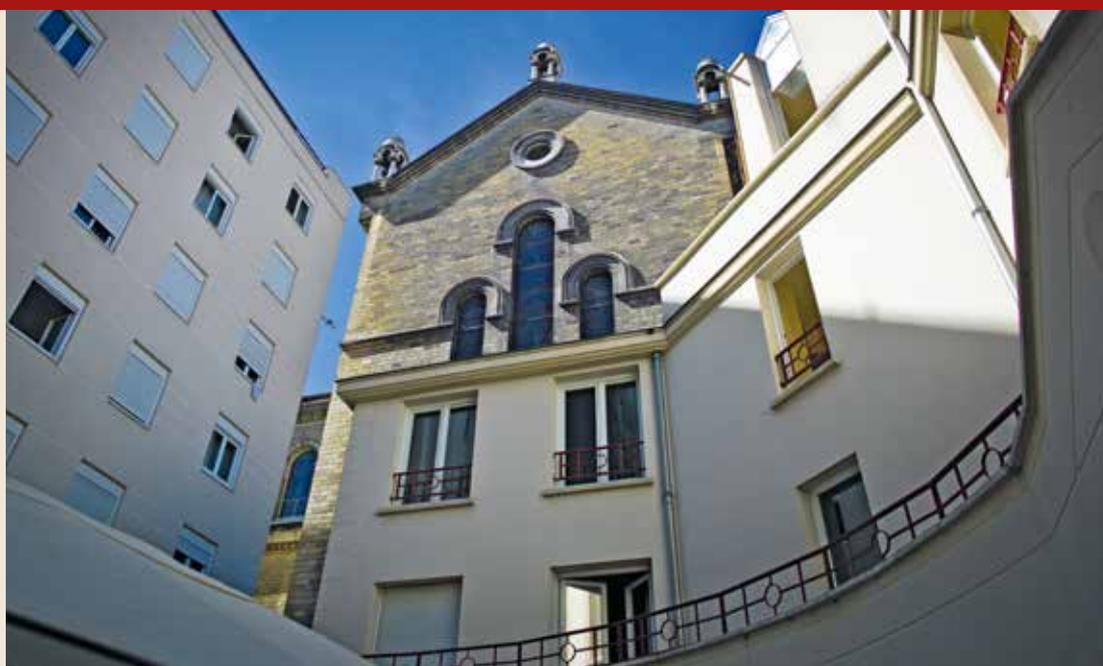
Quelques chiffres et faits marquants

En 2021 :

- plus de 35 tonnes collectées
- de plus en plus de produits d'hygiène chaque année,
- une nouvelle collecte chez Décathlon Paris Sud permet de récolter des dons de vêtements ou de produits d'extérieurs (duvets, tapis de sol, chaussettes, gourdes, etc.) au profit de l'Arche d'Avenir.



Mission Logement adapté





Pour amener des personnes en situation de précarité vers le logement autonome,

les Œuvres de la Mie de Pain les accueillent dans une structure associant accompagnements individuel et collectif. La complémentarité de ces deux types d'accompagnement favorise la socialisation, l'autonomie et, ainsi, l'insertion par l'emploi et le logement, des personnes accompagnées. L'Association, aujourd'hui inscrite dans une logique d'engagement sur ses résultats, sait faire preuve de souplesse vis-à-vis des dispositifs d'admission et de durée d'accompagnement pour aller au bout de sa mission, caractérisée par un accompagnement complet des personnes accueillies.

Le Pôle Logement Adapté (PLA)

En 2015, lors des travaux préparatoires du nouveau projet associatif « En route pour 2025 ! », nous avons décidé de créer le Pôle Logement Adapté (PLA) – ou « Pôle Bobillot Martin Bernard » – pour diversifier notre offre de logement adapté en considérant la variété des situations des résidents et en articulant les actions de nos structures complémentaires.

La structure et ses missions

Dans cette perspective, les missions allouées au PLA sont les suivantes :

- proposer un accompagnement basé sur la complémentarité des approches individuelles et collectives,
- favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes,
- permettre l'insertion par l'emploi et le logement.

Depuis sa constitution effective en juin 2016, le pôle PLA regroupe le FJT (Foyer Jeunes Travailleurs) Paulin Enfert et la Villa de l'Aube (pension de famille et résidence sociale), dont il mutualise les moyens humains et matériels dans une dynamique d'insertion (jeunes) et de réinsertion (adultes). La réorganisation des deux structures mitoyennes a permis aux équipes (salariées et bénévoles) de proposer des activités aux résidents dans un esprit de partage inter-générationnel, de solidarité et de créativité. La **complémentarité des actions et des moyens** mis en œuvre au service des résidents caractérise le PLA.

Le Pôle dispose de plusieurs **espaces collectifs** :

- la grande salle polyvalente « espace K'fé » du FJT – lieu de partage informel et de



convivialité où sont organisées diverses actions thématiques (santé, numérique, sport et culture) dans un « esprit K'fé »,

- les jardins de la Villa et du FJT,
- le patio de la Villa,
- la salle d'activité de la Villa,
- la bibliothèque du FJT,
- les salles informatiques du FJT et de la Villa,
- l'espace de la boutique solidaire de la Villa.

L'équipe

Des actions en synergie

La mutualisation opérée par le PLA ne se limite pas aux pratiques éducatives : elle concerne aussi les fonctions techniques et administratives. Salariés et bénévoles œuvrant en transversalité, chaque membre du Pôle est susceptible d'intervenir sur l'une ou l'autre structure.

Une diversité de compétences

La **direction** et la psychologue sont communes aux deux établissements.

Deux agents administratifs du FJT gèrent le **fonctionnement et le quotidien des deux structures** afin d'assurer leur fonctionnement.

L'équipe du FJT est composée de :

- trois travailleurs sociaux,
- cinq agents d'accueil,
- deux bénévoles.

L'équipe de la Villa de l'Aube est composée de :

- deux travailleurs sociaux,
- un agent d'accueil,
- quatre bénévoles.

L'activité en 2021

Quelques chiffres

En 2021, **369 entretiens individuels** ont été réalisés par la psychologue, dont :

- 193 au bénéfice des personnes accueillies à la Villa de l'Aube,
- 176 au bénéfice des résidents du FJT.

Du temps pour tous

Dans chacune des deux structures, les **accompagnements individuels** sont assurés par les travailleurs sociaux, dans le souci

de la spécificité des publics cibles, qu'ils soient en insertion (jeunes) ou en réinsertion (adultes).

La présence d'une psychologue permet aujourd'hui à certains résidents de bénéficier, en plus, d'un **soutien et d'un accompagnement psychologique** et de la participation à des actions visant une meilleure connaissance de soi. Une psychologue clinicienne est en effet disponible du lundi au mercredi, pour l'ensemble des résidents du PLA. Sa présence est précieuse tant pour les personnes accueillies que pour l'équipe. La professionnelle, qui apporte son écoute et son expertise à la structure, a animé les actions collectives suivantes en 2021 : groupes de paroles portant sur la situation de confinement ; soirée cinéma sur le thème de la discrimination ; groupe d'écriture récurrent auquel ont participé à la fois des jeunes du FJT et des résidents de la Villa ; petit-déjeuner hebdomadaire pour la Villa, tenu au gré des restrictions sanitaires.

L'originalité du PLA réside dans le **caractère intergénérationnel de ses pratiques collectives**. Les K'fé quotidiens, les K'fé Philo, les K'fé Sport et les deux grandes soirées festives annuelles accueillent des résidents de la Villa de l'Aube au FJT. À l'inverse, des résidents du FJT sont conviés aux repas organisés par la Villa de l'Aube, mais aussi aux K'fé Santé organisés dans l'espace « mieux-être » de la Villa. Certaines actions collectives se sont aussi déroulées à l'extérieur des lieux de vie (sortie d'un ou plusieurs jours avec les équipes sociales).

Toutes les actions proposées ont respecté les consignes sanitaires et les impératifs de chacun, c'est-à-dire des jeunes du FJT, des résidents de la Villa de l'Aube et du public des actions de mutualisation (dites intergénérationnelles et solidaires).

Eu égard à la crise sanitaire et aux confinements, la plupart des activités collectives ont été fortement réduites, voire suspendues en 2021. Cependant, **les activités suivantes ont pu avoir lieu :**

- trois activités sportives (boxe, Do-In, apiculture),
- un repas de Noël, dans le strict respect des consignes sanitaires,
- un séjour hors les murs en camping en août, avec le soutien financier de la Caf (Caisse d'allocations familiales) de Paris,

- les soirées conviviales organisées au sein de l'espace « K'fé » du FJT, organisées dans la salle commune du FJT au gré des restrictions sanitaires.

Enfin, depuis septembre 2018, les équipes des travailleurs sociaux du PLA participent tous les mois à un **groupe d'analyse de pratiques**.

Le projet associatif « en route pour 2025 ! »

La boutique solidaire : entre soutien et autonomie

Grâce à la nouvelle boutique solidaire ouverte au cours de l'été 2020, les résidents de la Villa de l'Aube peuvent acheter des produits à des prix défiant toute concurrence (0,30 euro la boîte de haricots verts, 0,10 euro la brosse à dents). Ce dispositif, qui existait déjà il y a quelques années, a été réactivé au sein de la Villa de l'Aube grâce à l'énergie des bénévoles et des salariés de la structure. La vocation de la boutique solidaire est d'assurer une aide alimentaire aux résidents qui en ont besoin, pour les aider à surmonter leurs difficultés tout en conservant leur autonomie. Les résidents sont orientés vers la boutique (ouverte le jeudi en fin de journée) par un travailleur social susceptible de leur remettre un bon d'achat utilisable dans la boutique en cas de besoin. En moyenne, un tiers des résidents de la Villa de l'Aube se manifeste chaque semaine auprès des travailleurs sociaux pour en bénéficier.

Une politique d'animation pour le PLA

Afin de favoriser l'intégration de toutes les personnes accueillies et les relations intergénérationnelles, nous avons mis en place des actions collectives et des temps d'échanges entre hébergés. Cette méthode permet de faire tomber les préjugés et les appréhensions de chacun vis-à-vis de l'autre. Les jeunes redynamisent le collectif de la Villa de l'Aube ; les résidents de la Villa de l'Aube apportent leur expérience et leurs savoirs aux plus jeunes.

Les élections du CVS du FJT ont été organisées en 2021. Les jeunes se sont impliqués fortement dans cette instance, notamment dans l'optique de redynamiser le collectif



et de porter la volonté d'une grande partie des résidents de modifier le règlement intérieur en matière de visite et d'hébergement de tiers.

Prendre soin de son environnement

Les résidents, en particulier de la Villa de l'Aube, rencontrent parfois des difficultés pour entretenir leur logement et en assurer l'hygiène. Ces difficultés peuvent engendrer d'importantes dégradations et un risque sanitaire, notamment au sein des espaces communs. Il est donc primordial d'apprendre aux résidents l'importance de l'entretien de leur espace de vie personnel et collectif.

Accompagner les résidents dans la gestion de leur budget

Les résidents rencontrent des difficultés pour gérer leur budget, payer leurs factures ou anticiper, voire hiérarchiser, leurs dépenses. Les notions d'engagement et d'obligation n'étant pas toujours maîtrisées, la structure a souhaité mettre en place un atelier idoine en ce sens. Nous souhaitons instaurer en 2022 cet atelier, qui n'a malheureusement pas pu voir le jour en raison des restrictions sanitaires.

Évaluer nos pratiques

Enfin, l'année 2021 a été marquée par l'évaluation externe du FJT. Nous comptons nous appuyer sur la précieuse analyse réalisée pour améliorer les conditions d'accompagnement des jeunes et réinterroger nos pratiques dans l'intérêt des personnes accueillies.

Le foyer Paulin Enfert

Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)

La structure et ses missions

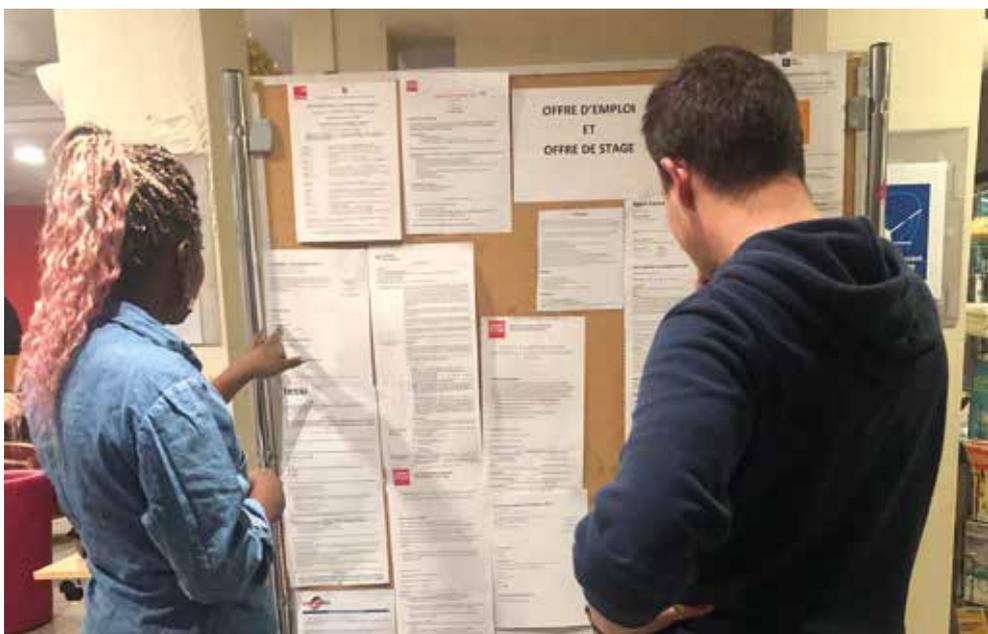
Le FJT, accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), est ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Il accueille des **jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation d'insertion socioprofessionnelle** — étudiants, apprentis, stagiaires, salariés intérimaires, jeunes en formation et en recherche d'emploi durable. Après mobilisation de l'APL (Aide Personnalisée au Logement), ces jeunes disposent de ressources suffisantes pour régler la redevance liée à leur logement et pour subvenir à leurs besoins.

Offre locative de qualité, le FJT Paulin Enfert se compose d'un immeuble de sept étages et compte **114 places réparties en 100 studios individuels et sept studios doubles**, dont huit places pour PMR. Les jeunes signent un contrat d'occupation qui implique le respect d'un règlement intérieur. La durée de séjour d'une personne au foyer Paulin Enfert est très variable : elle peut s'échelonner de quelques mois à plus de 24 mois.

Les missions du FJT sont multiples : véritable tremplin vers un logement indépendant, ce foyer propose aux résidents — dans le respect du projet individuel de chacun — un accompagnement lié aux droits, à la citoyenneté et aux techniques de recherche d'emploi et de logement.

Les orienteurs vers le FJT sont pour le moins éclectiques puisqu'il peut s'agir de partenaires associatifs comme Urgence Jeunes, d'une mission locale, d'un service social, d'un tiers ou d'un partenaire institutionnel réservataire comme la Ville de Paris ou la Drihl. Le plus souvent, le jeune majeur présente sa candidature en ayant pris soin de compléter un dossier téléchargeable sur le site de notre association — s'il n'a pas accès à l'internet, il peut retirer la version papier du dossier à l'accueil du FJT.

Travailler en réseau est devenu incontournable pour accomplir nos missions :



nos partenaires jouent un rôle prépondérant à chaque étape de notre activité. Les missions locales ou le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) recherchent une solution de logement pour des jeunes en situation de précarité. Des partenaires réservataires comme la Drihl (via le SIAO) peuvent également nous envoyer du public et jouer un rôle de relais auprès d'autres hébergeurs et des bailleurs sociaux. L'Unaflo (Union professionnelle du logement accompagné) et l'Urhaj (Union régionale pour l'habitat des jeunes) — qui fédèrent respectivement les résidences sociales et le FJT — ont vocation à nous soutenir et nous conseiller dans les domaines administratif et juridique. Les collectivités territoriales nous aident également en matière d'aide sociale (à travers le CASVP – Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris), d'animations (avec l'appui du service Jeunesse et sport) ou encore d'accueil de jeunes au sein d'autres structures de logement temporaire. La convention qui nous lie à la Caf a été renouvelée en 2021. La Caf nous a également soutenus financièrement pour l'organisation du séjour hors les murs du mois d'août.

Le public en 2021

En 2021, **15 femmes sont admises pour 35 hommes**. Nous souhaitons tendre vers la parité, mais les candidats sont bien plus nombreux que les candidates, qui se rétractent davantage au motif de l'absence de plaques électriques dans les logements.

Le maintien d'une **forte mixité sociale** constitue l'un des principes qui contribuent à la vie collective du FJT. À cet égard, les proportions représentées par les différentes catégories de ressources et de situations socioprofessionnelles restent stables. Depuis maintenant plusieurs années, nous maintenons une répartition la plus égalitaire possible, en nous appuyant sur le cahier des charges des FJT.

En 2021, **le revenu mensuel moyen des résidents s'élève à 777 euros**. Ce montant reste stable – en 2020, il atteignait 762 euros.

En revanche, les profils changent : **82 % des résidents perçoivent des revenus d'activité en 2021, contre 87 % en 2020**. Ce constat résulte de l'amélioration du processus d'admission

et du suivi des jeunes : l'une de nos missions étant de favoriser la mobilité de celles et ceux qui souhaitent travailler ou poursuivre leurs études en Île-de-France, nous accueillons 17 % d'étudiants en 2021. Le taux d'étudiants présents au FJT, très stable depuis plusieurs années, constitue un marqueur suffisamment pertinent sachant que nombre d'étudiants viennent de province ou de l'étranger.

Âge

- Un âge moyen de **22 ans et 1 mois**.
- 35 résidents âgés de 25 ans et plus.

Durée de séjour

- **2 années et 4 mois** de séjour en moyenne.

Durée de séjour	Nombre de personnes
1 à 6 mois	36
7 à 12 mois	26
13 à 18 mois	18
19 à 24 mois	6
25 à 36 mois	29
Plus de 36 mois	46

Ressources

	Nombre de personnes
Moins de 300 euros	11
Entre 301 et 460 euros	8
Entre 461 et 610 euros	11
Entre 611 et 765 euros	26
Entre 766 et 915 euros	41
De 916 à 1 065 euros	20
Plus de 1 065 euros	44

Origine géographique

	Nombre de personnes
Paris	63
Île-de-France	40
Autre région	26
Union européenne	4
Autre pays	28

Habitation antérieure

	Nombre de personnes
Logement autonome	4
Chez le(s) parent(s)	17
Chez un tiers	39
Autre FJT	26
Hôtel	29
CHRS ou urgence	21
Autre institution	18
Sans logement	6
Logement précaire	1

Solution de sortie

	Nombre de personnes
Logement autonome	17
Résidence sociale dont FJT	17
Chez le(s) parent(s)	5
Chez un tiers	7
CHRS ou urgence	1
Non renseigné	4

Quelques chiffres

En 2021 :

- un taux d'occupation de 96,7 %,
- 161 résidents accueillis (108 hommes et 53 femmes),
- 50 entrées et 51 sorties.

L'activité en 2021

Fréquentation

L'année 2021 est l'occasion de relever plusieurs défis : assurer le maintien du fonctionnement de la structure pendant la crise sanitaire, poursuivre la mission sociale du FJT et assurer l'accompagnement des résidents. Le plan de continuité d'activité permet d'assurer un service minimum, même au plus fort de la crise. Lors des périodes de confinement allégé, nous accueillons et orientons un maximum de jeunes en recherche de logement (accompagné, social ou de droit commun). Ainsi, conformément à nos engagements auprès de nos partenaires institutionnels, 161 jeunes sont logés en 2021, portant le **taux d'occupation à 96,7 %**. Cette évolution est le fruit de la mobilisation et de l'implication de nos équipes sur le terrain.





Soutien et suivi

Pendant leur séjour au FJT, les jeunes peuvent s'appuyer sur **l'équipe de professionnels** de la structure destinés à les accompagner (psychologue, éducateurs spécialisés, animateurs et agents d'accueil). L'espace K'fé est au cœur de la vie collective de l'établissement en faveur des jeunes et de leurs voisins de la Villa de l'Aube. Des activités de groupe et des sorties en dehors du PLA sont organisées. Certains jeunes sont accompagnés dans le cadre des visites de logement et des rencontres avec nos partenaires.

En Août 2021, le FJT Paulin Enfert a organisé un séjour hors les murs, le temps d'**un week-end à la base de loisirs de Buthiers**, en Seine-et-Marne. Les jeunes et l'équipe d'accompagnateurs ont dormi sous des tentes de deux places. Ce séjour avait pour objectif de redynamiser la vie collective après une année marquée par les confinements et l'assèchement des liens sociaux qui en a découlé. Il s'agissait également de permettre aux jeunes, notamment à ceux qui n'avaient pas pu quitter Paris durant la période estivale, de profiter d'un temps

de vacances et de découvrir le camping et les possibilités d'évasion à proximité de la Capitale. Lors de la présentation du budget prévisionnel, il était prévu que sept résidents profitent de ce séjour. In fine, grâce à la proposition de l'un des jeunes de partager son véhicule avec trois autres résidents, ce sont 11 résidents qui ont pu partir. Lors du séjour, en dehors des temps imposés à l'occasion des activités (astronomie, escalade, accrobranche) et des repas, le groupe a très bien vécu en autonomie. Pour autant, rares étaient les moments durant

lesquels nous n'étions pas tous ensemble, autour d'un jeu de société, de la piscine ou d'une partie de pétanque improvisée. De véritables liens se sont créés entre les résidents, qui ont d'ailleurs organisé des activités communes après le séjour (pique-nique et pétanque) et ont tous participé au pot d'accueil des nouveaux résidents organisé au mois de septembre. Parmi les 11 participants, sept n'avaient pas quitté Paris pendant la période estivale et quatre n'avaient jamais dormi sous une tente. Tous ont apprécié cette expérience, malgré

« Témoignage d'un résident du FJT

« J'ai 22 ans et je suis arrivée au FJT en juillet 2021. À mon arrivée, j'étais en CDD et mon contrat a pris fin en octobre. J'avais peur que les résidences ne m'accueillent pas avec un contrat si court. J'ai été ravie de pouvoir entrer ici. Mon référent social m'a accompagnée dans les démarches liées aux APL et aux demandes de logement. Avant la fin de mon contrat, il m'a orientée vers la Mission locale et m'a donné quelques conseils pour ma recherche d'emploi. J'ai retrouvé rapidement un nouveau travail, encore plus proche du FJT ! J'adore participer aux événements collectifs, surtout aux fêtes, même s'il n'y en a pas eu beaucoup. Les anciens résidents me disent qu'avant, cela bougeait beaucoup. J'espère qu'avec la fin de la crise du covid, cela reviendra. Merci au FJT. »

un sommeil parfois haché en raison du confort plutôt spartiate. Le groupe a émis le vœu de renouveler ce type de sortie sur un temps plus long. La majorité des participants a souligné que le week-end était passé trop vite et qu'une semaine entière aurait été appréciable. Tous ont exprimé leur satisfaction quant au séjour. C'est pourquoi nous envisageons d'organiser un nouveau séjour en camping l'été prochain, sur une période plus longue, sans doute d'une semaine complète.

Admissions et accompagnement

L'accueil, et plus particulièrement l'admission, est un moment important au sein d'un établissement de logement adapté, qui concrétise une étape dans le projet d'insertion du jeune majeur. À l'occasion de l'admission, un **contrat de séjour** est signé. Tout au long du séjour, le travailleur social et le résident s'attachent à atteindre les objectifs fixés dans le plan d'accompagnement. Une large part d'autonomie est octroyée au résident, qui dispose de son propre badge d'accès et gère son temps comme il l'entend. Le principal objectif de cette autonomie est de permettre au



bénéficiaire d'accéder à un logement de droit commun au terme de son séjour au FJT.

Pour faire face à un turnover important, nous avons renforcé nos procédures en matière de gestion de la demande et mis en place une liste d'attente actualisée. Dans le même

temps, nous avons mobilisé nos ressources, tant pour la préparation des studios que pour l'accueil physique des personnes. Il en résulte un **décalage quasi-inexistant, ou fortement réduit, entre sortie et entrée** au sein d'un logement.



La Villa de l'Aube

(résidence sociale et pension de famille)

Quelques chiffres

En 2021 :

- un taux d'occupation de 94,94 %,
- 5 entrées et 8 sorties,
- 48 résidents accueillis (32 hommes et 16 femmes).

Le public en 2021

Âge moyen des résidents

- 50 ans et 7 mois.

Durée du séjour

- 5 années et 10 mois de séjour en moyenne.

Durée de séjour	Nombre de personnes
1 à 12 mois	8
13 à 24 mois	3
25 à 36 mois	8
37 à 48 mois	7
49 à 72 mois	6
Plus de 72 mois	16

Ressources mensuelles des résidents

	Nombre de personnes
Entre 301 et 460 euros	9
Entre 461 et 610 euros	15
Entre 611 et 765 euros	5
Entre 766 et 915 euros	8
De 916 à 1 065 euros	9
Plus de 1 065 euros	2



Origine géographique

	Nombre de personnes
Paris	36
Île-de-France	2
Autres régions	2
Union européenne	2
Autres pays	6

Habitation antérieure

	Nombre de personnes
Logement meublé	2
Chez un tiers ou famille	2
CHRS ou urgence	26
Autre institution	2
Sans logement	14
Logement précaire	2



Solution de sortie

	Nombre de personnes
Logement autonome	5
CHRS ou urgence	2
Décès	1

1. La Villa de l'Aube, résidence sociale

En route vers l'autonomie

La structure et ses missions

La résidence sociale de la Villa de l'Aube offre une **solution de logement meublé temporaire** à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire. Pour ses résidents, la Villa constitue un véritable foyer, qui les soumet aux mêmes obligations que celles qui sont en vigueur dans le cadre des régimes locatifs de droit commun (contrat écrit, quittances de loyer et APL).

Précisons également qu'il s'agit d'un hébergement temporaire de 24 mois maximum, qui a vocation à servir de **tremplin vers l'accès à un logement de droit commun**. Ce dispositif concerne principalement un public fragilisé par des accidents de la vie.

Nos principaux objectifs consistent à leur permettre de recréer du lien social, à les

accompagner vers une recherche d'emploi ou de formation et à finaliser un projet d'insertion professionnelle. Lorsque celui-ci s'avère indispensable, il est adapté à la situation et aux besoins des résidents.

La résidence sociale est intégrée à la Villa de l'Aube, elle-même mitoyenne du FJT, ce qui garantit une mixité sociale au sein du public du PLA. D'une capacité de quinze lits (sept places en studio individuel et huit en studio pour couples), la structure accueille les résidents pour une durée de six mois, renouvelable une fois ou plus selon les besoins.

Les personnes éligibles :

- sont âgées de 26 à 40 ans,
- rencontrent des difficultés d'insertion,
- sont seules ou en couple sans enfant à charge,
- sont de toute nationalité en situation régulière,

- remplissent les conditions d'attribution retenues pour les APL,
- bénéficient obligatoirement de ressources — généralement les minima sociaux — leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

Quelques chiffres

En 2021 :

- **18 personnes accueillies**, dont six nouveaux entrants,
- **des résidents issus d'un établissement social d'hébergement**,
- **six personnes sorties** (après un séjour de plus de deux ans), dont quatre ont accédé à un logement autonome tout en bénéficiant d'un accompagnement durant le mois suivant leur sortie et deux ont été orientées en CHRS.

L'activité en 2021

Tous les résidents sont reçus par les travailleurs sociaux. En résidence sociale, **l'accompagnement social** met l'accent sur la recherche de logement autonome et l'emploi. Il passe également par la participation des personnes accueillies à la vie collective de la structure. En 2021, 42 % des résidents contribuent à la vie collective de la résidence sociale.

Malgré une année difficile, **certaines activités collectives ont été maintenues** en 2021, au gré des restrictions sanitaires : repas, ateliers de Shiatsu Do-In, ateliers d'écriture et petits déjeuners. Au plus fort de l'épidémie, une formule de repas à emporter a été mise en place.



2. La Villa de l'Aube, pension de famille

Être chez soi, mais pas seul

La structure et ses missions

La pension de famille de la Villa de l'Aube est destinée « à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire ». **Structure de logement pérenne, elle accueille sans limitation de durée de séjour.** Elle associe des logements privés et des espaces collectifs. Les salariés et les bénévoles de l'établissement ont plusieurs rôles : accompagner les résidents, organiser avec ces

derniers les modalités de vie commune et faciliter les interactions sociales.

La pension de famille est intégrée à la Villa de l'Aube, elle-même mitoyenne du FJT. D'une capacité de 30 places en studios individuels, l'établissement garantit une mixité sociale au sein du PLA.

Les personnes éligibles sont :

- âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée),
- particulièrement isolées,
- seules sans enfant à charge,
- de toute nationalité en situation régulière,
- éligibles à l'APL,

- bénéficiaires de quelques ressources — généralement les minima sociaux — leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

La Villa de l'Aube bénéficie de l'accompagnement et des conseils de l'Unafo, dont elle est adhérente. Cette fédération joue un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et la structure. De par l'évolution des problématiques sociales et psychologiques, voire psychiatriques de nos résidents, nous nous inscrivons dans une **dynamique multi-partenariale forte**. Nous renforçons également nos liens avec les autres pensions de famille pour échanger et enrichir nos pratiques professionnelles.



Le public en 2021

Des résidents :

- âgés de **56 ans** en moyenne,
- qui viennent **tous de Paris**.

Quelques chiffres

En 2021 :

- **30 personnes accueillies**, dont trois nouveaux entrants,
- **deux personnes sorties** (après un séjour de plus de quatre ans), dont une a accédé à un logement autonome tout en bénéficiant d'un accompagnement durant le mois suivant sa sortie, et une est décédée,
- **une durée de séjour moyenne de 6 ans et 2 mois**.

L'activité en 2021

Dans le cadre de la procédure d'accueil, le psychologue conduit des entretiens de préadmission. En effet, les personnes logées à la Villa de l'Aube sont, en général, particulièrement vulnérables et marquées par une histoire de vie difficile. Certaines se trouvent en situation de handicap. Il est important que les personnes rencontrant des besoins spécifiques puissent être accompagnées de la façon la plus adaptée possible.

Des leviers pour un accompagnement individualisé

Les travailleurs sociaux et l'agent d'accueil assurent différents « services » :

- aide à la vie quotidienne (sensibilisation à l'hygiène de vie et au respect des règles relatives à l'occupation du logement, à la vie collective et au règlement intérieur) ;
- orientation vers les services sociaux et de santé adéquats ;
- rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents ou avec eux ;
- organisation, avec le soutien des bénévoles, d'animations et d'activités collectives autour des actes du quotidien.

« Témoignage de Monsieur L., résident de la pension de famille

« Je suis arrivé au début de l'année à la Villa. Auparavant, j'étais hébergé au Refuge de la Mie de Pain. J'étais ravi d'avoir enfin un appartement à moi, après des années en centres d'urgence et de rue. J'ai été très bien accueilli par l'équipe et j'ai pu faire rapidement connaissance avec d'autres personnes de la Villa. Je me sens plus reposé et je sais que je peux rester autant que je veux, ce qui est très rassurant. Merci aux travailleurs sociaux pour leur aide dans les démarches administratives. »

Le but est de rompre l'isolement et d'aider les hébergés à développer des relations sociales avec les autres résidents.

Les **travailleurs sociaux** assurent également — en lien étroit avec la direction de la structure — les fonctions de gestion locative sociale que sont l'accueil, l'information sur la vie collective et l'environnement, et la prévention des impayés par le suivi des dossiers d'aide au logement. Ces missions constituent des leviers pour proposer un accompagnement plus individualisé, en fonction des besoins de la personne.

Tous les résidents sont reçus par les travailleurs sociaux, avec une moyenne de 29 entretiens par résident (soit 870 entretiens en 2021) auquel il faut ajouter les entretiens informels non comptabilisés.

Eu égard à la crise sanitaire, notre choix se porte sur l'égalité de traitement entre les résidents de la résidence sociale et de la pension de famille, pour limiter l'isolement et l'angoisse de ces derniers.

Dans un souci de prévention des problématiques de santé mentale, le **psychologue** anime des ateliers collectifs. Avec l'aide et la participation active des travailleurs sociaux, quelques soirées sont organisées, telles que des soirées ciné-débat sur des thèmes comme « ma santé mentale » ou

« la discrimination ». En outre, des groupes de parole dédiés aux conséquences des confinements sont mis en place pour repérer les personnes en souffrance et les orienter vers les professionnels adéquats.

Le psychologue est aussi disponible pour conduire des entretiens individuels, à la demande des résidents.

Des entretiens psychologiques de remobilisation sont aussi très courants. Ces entretiens favorisent l'insertion socioprofessionnelle des personnes très éloignées de l'emploi.

L'accompagnement des résidents en pension de famille est caractérisé par **l'intervention d'un grand nombre d'intervenants extérieurs**, comme les membres des services de soins hospitaliers, les soignants des hôpitaux de jour, les membres du service Interface, les aides à domicile liées à l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et les membres du service des tutelles. L'intervention de tous ces partenaires nous permet d'avoir une vue globale de la situation et de faire appel à notre psychologue plus facilement par la suite. Du fait de l'âge plus élevé de nos résidents en pension de famille, nous portons un regard particulier sur l'évolution de leur situation.



Mission Insertion par l'activité économique





Pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, le pôle IAE (Insertion par l'Activité Économique)

recrute des personnes confrontées à des difficultés particulières d'accès à l'emploi – en raison de leur état de santé ou de leur situation sociale/familiale/matérielle – telles que des personnes sans domicile fixe, des personnes sortants de prison, des primo-arrivantes ou des personnes souffrant de troubles psychiques et comportementaux ou d'addictions. Les personnes, salariées en insertion, accompagnées par des encadrants techniques et des conseillers en insertion sociale, opèrent sur l'ensemble des structures de l'Association, notamment pour assurer l'entretien des locaux. Le chantier Restauration intervient au sein du réfectoire du Refuge et participe à la préparation des repas des personnes hébergées et des "repas extérieurs".

Chantiers d'insertion et Dispositif Premières Heures (DPH)

Chaque chantier d'insertion comprend :

- **une activité professionnelle** (26 heures hebdomadaires encadrées par des encadrants techniques),
- **un accompagnement** social et professionnel destiné à évaluer et diagnostiquer

les freins au retour à l'emploi, et à mettre en place les démarches et actions requises pour la résolution de ces problématiques,

- **un accès à une formation** pré-qualifiante ou qualifiante, en fonction du type de chantier et des besoins des salariés.

Le choix de l'Association d'investir fortement sur la formation et la qualification, au-delà du plan de formation légal, consolide l'acquisition de compétences par les salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) et, ainsi, contribue à leur sortie positive durable.

Faits notables au sein du pôle IAE en matière d'accès au numérique :

- rénovation intégrale du parc informatique du pôle,
- mise à disposition des salariés en insertion de moyens numériques pour les apprentissages ou des démarches administratives personnelles,
- réalisation d'ateliers hebdomadaires.



Le chantier d'insertion remobilisant Nettoyage Chantier d'Insertion Nettoyage (CIN)

Le chantier d'insertion remobilisant Nettoyage positionne des salariés en CDDI sur les métiers du nettoyage, de l'entretien de locaux et de la blanchisserie.

La structure et ses missions

Le développement de l'activité de service de ce chantier d'insertion sur **cinq sites concentrés dans le 13^e arrondissement** de Paris permet un encadrement de proximité par les conseillers d'insertion professionnels (CIP), utile au traitement des situations d'urgence rencontrées par certains salariés en CDDI.

Le chantier porte aussi sur **deux autres sites** :

- l'un, situé dans le 15^e arrondissement depuis janvier 2020 ;
- l'autre, implanté dans le 5^e arrondissement depuis septembre 2021.

La **concentration géographique des lieux** de réalisation des travaux favorise, dans la phase de remobilisation, l'accès à l'emploi pour un public réputé peu mobile. L'encadrement technique bénéficie aussi de la proximité des sites, qui leur permet d'apporter aux salariés une pédagogie du geste adaptée et répétée, et d'assurer un suivi qualitatif des chantiers aboutissant progressivement à l'acquisition de l'autonomie du salarié sur son poste de travail – composante importante du secteur du nettoyage.

Par ailleurs, compte tenu de la fragilité des personnes en parcours d'insertion, confrontées à une accumulation de freins sociaux, **le choix du nettoyage comme métier support du chantier offre plusieurs avantages** :

- Les emplois proposés sont rapidement accessibles à un public peu formé et qualifié.
- Les postes occupés permettent d'acquérir les compétences métier attendues par les entreprises du secteur, offrent d'importantes possibilités de transférabilité vers d'autres métiers, et, ce faisant, élargissent potentiellement les opportunités de sortie emploi.
- Le secteur du nettoyage connaît des tensions de recrutement en raison des deux contraintes spécifiques du secteur que sont le travail en temps décalé (tôt le matin et/ou tard le soir) et l'évolution de la technicité des tâches.

L'équipe

- Accompagnement social et professionnel : 2 conseillères en insertion socioprofessionnelle (CIP) à temps plein.
- Encadrement technique : 3 salariés à temps plein et 1 salarié à mi-temps.
- Bénévoles : 3 personnes en accompagnement linguistique et coaching emploi intervenant chaque mercredi et jeudi.
- Intervenant extérieur : 1 membre de l'organisme de formation Prosodia.
- Recherche de cours en dehors des OMDP pour mobiliser les personnes sur leur parcours d'insertion.

Le public en 2021

Sexe

	Proportion du public concernée
Hommes	57 %
Femmes	43 %

Âge

	Proportion du public concernée
Moins de 26 ans	14 %
Entre 26 et 50 ans	67 %
Plus de 50 ans	19 %

Inscription Pôle emploi à l'embauche

	Proportion du public concernée
Inscrit depuis 24 mois ou plus	52 %
Inscrit depuis 12 à 23 mois	17 %
Inscrit depuis 6 à 11 mois	10 %
Inscrit depuis moins de 6 mois	13 %
Non inscrit	2 %
Non renseigné	6 %

Problèmes d'illettrisme et d'analphabétisme à l'entrée

	Nombre de personnes concernées
Problèmes repérés	32
Absence de problèmes	13
Problèmes non-évalués	5
Problèmes résolus	2

Problèmes d'illettrisme et d'analphabétisme à la sortie

	Nombre de personnes concernées
Problèmes repérés	15
Absence de problèmes	9
Problèmes non-évalués	1
Problèmes en cours de résolution	2

Quelques chiffres

En 2021 :

- **51 salariés en insertion** sur le chantier remobilisant et 47 749 heures de travail effectuées.
- **24 sorties comptabilisées**, dont 58 % sorties dynamiques (emploi de plus de 6 mois, CDI, formation ou emploi vers autre SIAE).

L'activité en 2021

L'objectif de recrutement des personnes les plus en difficulté est maintenu. **La passerelle entre le dispositif DPH et ACI fonctionne bien** puisqu'en 2021, huit salariés basculent de l'un à l'autre.

Trois quarts des salariés sont concernés par une problématique de langue. À l'arrivée de la nouvelle direction, ce constat a donné lieu à une forte mobilisation : développement de cours de langue par des bénévoles (avec

suivi des CIP et mise en place d'évaluation en 2022), développement des positionnements FLES (Fonds Local Emploi Solidarité), partenariat avec le Réseau Alpha EIF-FEL et, surtout, mobilisation des personnes sur des parcours en dehors du temps de travail.

Enfin, nous notons des **sorties réussies** vers des dispositifs de formation qualifiante et, plus généralement, des sorties dynamiques.



Le chantier d'insertion qualifiant Restauration

Chantier d'Insertion Restauration (CIR)

Les salariés travaillant dans le cadre du chantier d'insertion qualifiant Restauration sont formés au métier d'agent de restauration.

La structure et ses missions

Le chantier d'insertion qualifiant Restauration permet aux salariés de suivre une formation, d'obtenir un diplôme et d'acquérir de l'expérience professionnelle sur un secteur en tension depuis plusieurs années, tout en étant encadrés sur les volets social, professionnel et technique.

La formation suivie par les salariés au sein de l'AFCI (Agence de Formation et de Conseil en Insertion) dure neuf mois.

La cuisine du Refuge confectionne quotidiennement entre 800 et 1 000 repas, pour le réfectoire ou une mise en barquette pour approvisionner les autres sites des Œuvres de la Mie de Pain sur le territoire parisien.

L'équipe

Le chantier Restauration se compose d'une chargée d'insertion professionnelle et d'un encadrant technique à temps plein.

Les salariés pratiquent l'activité restauration au sein de la cuisine du Refuge, en collaboration avec l'équipe restauration, composée d'un chef de cuisine et de trois collaborateurs.

Le public en 2021

Sexe

	Proportion du public concernée (24 personnes)
Hommes	50 %
Femmes	50 %



Âge

	Nombre de femmes concernées	Nombre d'hommes concernés
Moins de 26 ans	3	2
Entre 26 et 50 ans	9	7
Plus de 50 ans	0	3

Inscription Pôle emploi à l'embauche

	Proportion du public concernée
Inscrit depuis 24 mois ou plus	46 %
Inscrit depuis 12 à 23 mois	25 %
Inscrit depuis 6 à 11 mois	12 %
Inscrit depuis moins de 6 mois	17 %

Cette année encore, le public est freiné par de multiples problématiques – de logement, de santé, voire de langue. L'accent est mis sur la résolution de ces problématiques par un accompagnement interne comme externe (lien à des référents extérieurs).

Problèmes d'illettrisme et d'analphabétisme à l'entrée

	Nombre de personnes concernées
Problèmes en cours de résolution	9
Absence de problèmes	3
Problèmes repérés	1
Problèmes résolus	1
Non renseigné	10

Problèmes d'illettrisme et d'analphabétisme à la sortie

	Nombre de personnes concernées
Problèmes en cours de résolution	5
Problèmes non évalués	5
Problèmes résolus	4
Absence de problèmes	3

Quelques chiffres

En 2021 :

- 24 salariés et 23 228 heures de travail effectuées.
- De 800 à 1 000 repas confectionnés par jour.

L'activité en 2021

Cette année, les sorties comptent :

- 5 embauches en CDI,
- 1 création de *food truck*,
- 1 poursuite au sein d'une autre structure d'insertion,

- 4 CDD dans le domaine de la restauration ou autre.

La CISP (Conseillère d'Insertion Sociale et Professionnelle) poursuit son accompagnement auprès des salariés qui ne sont pas encore en poste.

Les faits suivants peuvent par ailleurs être notés :

- **maintien du ciblage du recrutement des personnels en insertion parmi les personnes les plus en difficulté** malgré la complexification du parcours de ces personnes vers l'emploi par la nette intensification des problématiques rencontrées (logement précaire, non-maîtrise du français et problèmes de santé),

- **poursuite de l'activité de restauration du Refuge durant la crise sanitaire** du premier trimestre 2021,

- **obtention du titre professionnel APR** (Agent Polyvalent de Restauration) par 22 des 24 salariés en insertion,

- **démarchage proactif des employeurs** et organisation de sessions de recrutement et de stages d'immersion de 15 jours pour tous les salariés,

- **développement des relations avec les SIAE parisiennes** (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) que sont Table de Cana, Food2rue et La Chorba (parcours de collaborateurs).

« Témoignage d'Olivier Senechal, salarié en insertion »

« J'ai 51 ans, je viens du Nord. En novembre 2019, tout a sombré dans ma vie et je me suis retrouvé à la rue. J'ai connu autrefois le prêtre Guy Gilbert. Par son intermédiaire, j'ai fait la connaissance d'un bénévole qui m'a parlé de la Mie de Pain. J'ai du ressort, mais j'avoue que j'avais peur de l'apprentissage. Ce n'est pas facile de retourner sur les bancs de l'école à 51 ans ! À la Mie de Pain, c'est du sérieux ! On est bien encadrés. Ils ne nous lâchent pas comme ça. Après mon diplôme, j'ai envie de monter un "food truck". Je proposerai de la nourriture salée sucrée. Aujourd'hui, je suis salarié et motivé. J'ai pu rebondir, je suis passé du bon côté. Je passe mon diplôme d'agent de restauration en septembre prochain et j'ai retrouvé confiance en moi. »

Dispositif Premières Heures (DPH)

La structure et ses missions

Le dispositif « Premières Heures » propose un **contrat de mise à disposition modulable d'environ 24 heures par mois** aux parisiens en situation de grande exclusion sociale, sans domicile fixe, qui ne peuvent accéder aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), afin qu'ils renouent progressivement avec l'emploi. Durant un an maximum, les agents peuvent s'essayer aux métiers du nettoyage, de la restauration ou encore de la manutention.

Grâce au DPH, le pôle IAE peut introduire ces parisiens à un **rythme de travail adapté** (jusqu'à 12 heures par semaine), tout en leur offrant un accompagnement socio-professionnel renforcé et personnalisé. Ce dispositif constitue une première étape pour sortir de la rue et accéder à l'emploi, un moyen tangible d'intégrer un ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) ou une formation adaptée à son projet professionnel au sortir du dispositif. Véritable outil d'insertion, le DPH constitue la première marche – souvent indispensable – vers la préparation d'un parcours vers l'emploi.

L'équipe

Le dispositif est porté par **une chargée d'insertion professionnelle** à temps partiel,

qui travaille en lien étroit avec :

- les encadrants techniques des deux chantiers,
- le personnel logistique des Œuvres de la Mie de Pain,
- la chargée de gestion du pôle IAE sur le volet administratif,
- et l'association intermédiaire EMPLOI Développement, porteuse du contrat de travail.

Le public en 2021

La plupart des personnes accueillies cette année rencontrent des problématiques linguistiques (15 personnes parlent peu ou très mal le français) qui, en compliquant leurs communications quotidiennes, constituent le plus grand frein à leur insertion. Pour comprendre des consignes simples et les démarches afférentes à leur contrat de travail, ces personnes doivent bénéficier d'un accompagnement intense de la part de la chargée d'accompagnement.

80 % du public accueilli rencontre aussi des freins administratifs : absence d'inscription à Pôle emploi, difficultés pour transférer l'Aide Médicale d'État (AME) vers la Contribution Sécurité Sociale, problèmes pour prendre rendez-vous à la préfecture en vue du renouvellement des titres de séjour.

Enfin, 70 % des personnes accompagnées souffrent de problèmes de santé. La vie à

la rue s'accompagne de grandes souffrances physiques : troubles psychiques, addictions, problèmes dentaires, pathologies podologiques. L'une des missions de la CISP, en collaboration avec les référents, est d'améliorer la santé de ces personnes pour aboutir à une stabilisation de leur état et à un projet professionnel.

L'activité en 2021

Quelques chiffres

En 2021, le DPH représente :

- **22 personnes accueillies**, dont 18 hommes et 5 femmes,
- **13 nouveaux bénéficiaires** recrutés,
- **4 457 heures de travail.**

Cette année, **7 personnes ont réussi leur insertion professionnelle** :

- 4 personnes ont intégré un chantier d'insertion,
- 1 personne est entrée en formation qualifiante,
- 1 personne a signé un CDD de 35 heures dans le secteur du bâtiment,
- 1 personne a démarré un CDD en temps partiel.

L'infirmierie

La dimension sanitaire de l'accompagnement global des personnes accueillies constitue l'un des principaux axes de leur projet individuel d'insertion. L'équipe de l'infirmierie, coordonnée avec l'équipe sociale, contribue, à travers son expertise et ses diagnostics médicaux, au parcours de soins et à la prise en charge adaptée de chaque accueilli. L'objectif est notamment d'inscrire la personne dans un parcours de soins de droit commun, en fonction de ses capacités et de son rythme d'insertion.

La structure et ses missions

L'infirmierie, située au rez-de-chaussée du Refuge, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est constituée d'une salle d'attente, du bureau de l'infirmière, de la salle de consultation des médecins, de la salle de soins et d'une douche. Les médicaments sont entreposés dans des armoires sécurisées. L'activité de l'infirmierie s'ajoutant au cahier des charges des centres d'hébergement, son fonctionnement courant, son personnel, son matériel ainsi que les dispositifs médicaux et les médicaments qu'elle utilise, sont entièrement financés par les dons, les legs et le mécénat.

Les permanences médicales sont ouvertes les lundis, mercredis et vendredis, de 16 à 19 heures, à toutes les personnes accueillies par l'une des structures des Œuvres de la Mie de Pain (ou bénéficiant des repas extérieurs) souhaitant consulter, et en particulier à celles sans couverture sociale.

Les consultations médicales sont assurées gratuitement par quatre médecins bénévoles, dont un spécialiste (psychiatre), qui apportent

une compréhension des situations de soin complexes, une lecture de l'offre de santé de droit commun et l'opportunité de créer des partenariats afin d'adapter notre accompagnement aux besoins des personnes accueillies. En cas de besoin de soins spécialisés, les patients sont orientés vers des services de santé partenaires.

L'équipe

L'infirmierie fonctionne avec deux professionnels de santé et plusieurs médecins bénévoles qui se relaient tout au long de l'année pour accueillir, soigner, soutenir et orienter. Elle comprend :

- 1 infirmière diplômée d'État (IDE) et 1 aide-soignante à temps plein,
- 4 médecins bénévoles,
- 1 kinésithérapeute bénévole (consultations le lundi de 9 à 12 heures),
- 1 école de pédicurie (consultations le vendredi de 9 à 12 heures).

Le public en 2021

Les consultations médicales ne désemploient pas : faute de couverture sociale, **les personnes à la rue que nous accueillons ont souvent manqué de soins durant plusieurs années.** De plus, elles se trouvent dans des situations de précarité telles qu'elles négligent leur santé et ne consultent qu'à un stade très avancé de leurs maladies. L'été, les problèmes dermatologiques favorisés par la chaleur et le manque d'hygiène provoquent des plaies et des ulcères parfois gravement infectés. Des pathologies lourdes, aggravées par le retard de soins, sont aussi fréquentes (diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque ou respiratoire, etc.).



Quelques chiffres

En 2021 :

- 7 200 passages d'hébergés.
- 1 346 consultations médicales.
- 6 324 suivis infirmiers réalisés en lien avec l'équipe sociale, 1 200 soins infirmiers et 2 150 soins infirmiers IDEL (Infirmière Diplômée d'État Libérale).
- 1 920 passages en chambre par l'aide-soignante.
- 240 consultations par la kinésithérapeute bénévole.
- 400 consultations podologiques.

L'activité en 2021

Depuis 2016, la réorganisation du travail des professionnels et des moyens de l'infirmierie permet de proposer des réponses de qualité aux besoins des personnes accueillies au Refuge ou dans les foyers pour femmes. Pour accompagner au mieux une population très précarisée et vieillissante, un **soutien personnalisé** a été mis en place : aide à la toilette, aide à l'entretien de l'espace de vie, aide à l'entretien du linge, travail sur l'estime de soi, accompagnement physique aux rendez-vous médicaux extérieurs. Par exemple, l'entretien du linge peut être réalisé soit par un membre de l'Association pour les personnes les plus désorientées, soit par l'accueilli accompagné à la laverie par un bénévole, soit par l'hébergé équipé d'un jeton de laverie préalablement fourni.

Actions de prévention

Des actions de prévention sont régulièrement menées contre des risques repérés comme le tabac, le diabète, la vaccination ou encore la tuberculose, dans le but d'éviter ou de réduire l'apparition, le développement et la gravité des accidents, maladies et handicaps, susceptibles de toucher nos publics.

La mise en place de ces actions ponctuelles est **organisée par l'équipe sociale en étroite collaboration avec l'infirmier**. En amont, la chef de service et l'infirmière proposent aux associations partenaires une date pour rencontrer l'équipe et concevoir ensemble les interventions au plus près du besoin des hébergés. Concrètement, cette rencontre aboutit au choix : d'une communication adaptée au public (flyers/affiches/passages au réfectoire/échanges pendant les entretiens avec les travailleurs sociaux/passages en chambre) ; du type de rendez-vous proposé (individuel/collectif, sur inscription/en accès libre) ; des dates et lieu d'intervention ; et, enfin, des démarches à mettre en œuvre dans le cas où une pathologie serait détectée, ou dans celui où il serait décidé d'engager un suivi approfondi (pour l'arrêt du tabac, par exemple).

Le jour de l'intervention, l'infirmier et l'équipe sociale s'investissent pour accueillir les associations et les aider dans leur installation. Elles veillent également à remobiliser les hébergés en cas de rendez-vous ou à susciter leur curiosité en cas d'accès libre.

Par ailleurs, nous établissons un lien avec les intervenants pour assurer **la pérennisation des actions mises en place**, qui se joue à deux niveaux : d'une part, il s'agit de permettre aux personnes désireuses d'être accompagnées, principalement en matière d'addiction, d'engager un suivi durable ; d'autre part, il s'agit de permettre aux personnes auxquelles une pathologie a été détectée (une tuberculose, par exemple) de bénéficier d'un suivi médical adapté.

Enfin, dans une perspective d'amélioration des interventions réalisées, les équipes réalisent un **feedback** pour partager leurs ressentis sur la journée, l'organisation, les difficultés rencontrées ou encore les points positifs. L'objectif est d'optimiser l'accompagnement des hébergés autour de leur santé en renouvelant chaque année la venue des associations intervenantes, voire en créant de nouveaux événements.

Covid-19

En 2021, l'infirmier du Refuge est toujours très impliquée dans la gestion de l'épidémie de Covid-19. En collaboration avec le

Centre Edison, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et la Mairie de Paris, l'infirmier a réalisé des **dépistages réguliers** et a mis en place tout au long de l'année des séances de vaccination et de rappel pour les personnes hébergées (prioritaires), mais aussi des salariés et bénévoles de l'Association avec les vaccins Pfizer, Moderna et Janssen. Le 29 décembre, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a effectué 100 nouveaux tests de dépistage au Refuge.

Partenariats

Depuis plusieurs années, chaque vendredi matin, des élèves de **l'école de podologie de l'IFPP (Institut de Formation en Podologie)** de la Fondation EFOM Boris Dolto dispensent à certains hébergés un accompagnement et des soins en podologie au sein de l'infirmier, avec l'aide d'un professeur. Ce partenariat est précieux pour les personnes en très grande précarité, qui accèdent difficilement à la podologie malgré leurs besoins en la matière en raison du port prolongé de leurs chaussures et de conditions de vie très humides. Les longs séjours à la rue et les problématiques de diabète provoquent des complications importantes au niveau des pieds, susceptibles d'entraîner des amputations. Les consultations podologiques sont aussi l'occasion pour les personnes accueillies, d'échanger sur leur maladie et ses conséquences, ainsi que sur l'hygiène corporelle ; pour les futurs professionnels de santé, de surmonter certains a priori relatifs aux publics précaires en intervenant auprès d'eux.

À la suite de cas de tuberculose identifiés, **un dépistage des maladies pulmonaires** est organisé chaque année en partenariat avec le Clat (Centre de lutte anti-tuberculose). Durant une journée, chaque usager volontaire peut réaliser une radio des poumons au sein du camion de dépistage installé dans la cour. Les résultats sont analysés par le Centre Edison, puis transmis à l'équipe de l'infirmier. En cas de besoin, les professionnels de santé de l'infirmier réalisent l'accompagnement adapté. De plus, au moment de leur admission, les personnes accueillies au Refuge reçoivent un bon de radiographie de dépistage de la tuberculose à réaliser au Centre Edison.

Le mieux-être et la santé des personnes accueillies font partie des missions prioritaires du Refuge de La Mie de Pain : ces personnes sont des patients particulièrement fragiles, souvent

exposées aux maladies du foie, à l'hépatite C et à la fibrose hépatique – autant de maladies silencieuses aggravées par la surconsommation d'alcool et susceptibles de provoquer une cirrhose ou un cancer du foie. Le 3 décembre, les agents d'accueil, les travailleurs sociaux et les professionnels de santé de La Mie de Pain et de **Gaïa (dispositif mobile de dépistage et de prévention des maladies du foie)** se sont mobilisés de 17 à 22 heures pour accueillir les personnes hébergées au Refuge et aux foyers pour Femmes. Les bénéficiaires ont été sensibilisés au travers d'animations (atelier collectif, expositions thématiques, jeux), comme *Il était un foie*. Ils ont aussi pu s'informer et s'inscrire gratuitement à une consultation hépatique (une échographie du foie par Fibroscan® suivie d'un entretien en tête-à-tête avec un soignant extérieur à la structure).

Enfin, en 2021, l'Équipe de Liaison en Addictologie (ELA) rattachée au CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) Moreau de Tours, de l'hôpital Saint-

Anne, renforce son action au sein de notre site et auprès de notre public. Son intervention s'articule autour de permanences hebdomadaires (mardis après-midi) permettant à chaque résident désireux d'échanger autour de sa consommation de bénéficier d'une rencontre. Cette année, pour la première fois, des temps d'échanges collectifs ont été mis en place autour de thématiques en lien avec les consommations addictives : une fois par trimestre, un binôme de personnes appartenant à l'équipe ELA et à l'équipe éducative du Refuge prépare un temps d'échange autour d'une thématique précise (consommation d'alcool, tabac, médicaments) et élabore des supports d'éducation, de prévention et de sensibilisation. En 2021, trois temps ont pu être partagés avec cinq hébergés, qui ont ainsi eu l'occasion d'échanger, dans un cadre bienveillant, sur leur rapport au produit consommé, mais aussi de témoigner de leur expérience et de partager leurs connaissances. La mutualisation des histoires personnelles permet de créer une dynamique positive de soutien, d'écoute et d'entraide, dans un cadre confidentiel et bienveillant. L'approche collective a également permis à certains participants d'engager un suivi individuel avec le CSAPA.

Rapport financier





Le mot du trésorier

L'association a réalisé une année exceptionnelle qui se termine par un résultat positif de 1 917 K€. Cette année a été portée par une très bonne dynamique de collaboration à l'échelle de l'association :

A la fois une maîtrise des dépenses, mais également une très bonne collecte de dons en nature permettant d'éviter des coûts notamment sur l'achat de vivres et de produits de premières nécessités ;

- Une très bonne année de collecte de fonds, malgré une baisse de 317 K€ par rapport à l'année passée ;
- Une hausse des subventions fruit de la stratégie de développement de l'association ;
- Ouverture de la Halte de Nuit ;
- Impact année pleine du Foyer notre Dame.

Cette bonne dynamique se traduit par une forte hausse des recettes +1 127 K€ soit 6 % de plus qu'en 2020 et légère augmentation des charges de 344 K€ soit 2 % de plus qu'en 2020. Vous remarquerez que la hausse de nos recettes est très légèrement en dessous (-7K€) du résultat de l'exercice 2020 (1 134 K€).

Ce résultat nous permet de nous tourner avec plus de sérénité vers l'avenir pour porter avec plus d'autonomie et d'indépendance le projet de Paulin Enfert. Ainsi au 31.12.2021, l'association dispose d'une autonomie de 326 jours en termes de fonds de roulement soit 10,6 mois d'activité. Et l'avenir est en train de s'assombrir avec l'enlisement de la guerre en Ukraine dont l'effet mesurable au moment où j'écris ces lignes est une inflation de 5,2 % et une collecte 2022 plus compliquée que prévue.

Cette situation, au sortir de la crise COVID est en train d'enliser les plus fragiles parmi nous dans la difficulté. L'écho du message de Paulin Enfert n'a jamais été aussi persistant. Il nous appartient en tant que légataire de ce message d'y tendre l'oreille, d'y prêter attention et d'agir en conséquence en temps voulu.

Sur ce résultat de 1 917 K€, l'association décide d'affecter la totalité en report à nouveau. Ce qui porte le report à nouveau à 5 978 K€. Sur ce nouveau montant de report à nouveau, l'association décide :

- d'affecter 5 000 K€ en réserve pour investissement
- de garder 978 K€ en report à nouveau.

Ainsi par ces décisions d'affectation du résultat ainsi que du report à nouveau, l'association confirme sa volonté d'œuvrer un peu plus dans l'accueil et l'insertion des plus fragiles conformément à l'œuvre laissée par Paulin Enfert en faisant passer le montant de la réserve pour investissement de 5 694 K€ à 10 694 K€.

Charles de Fréminville
Trésorier



Nos missions sociales & chiffres clés 2021

L'ensemble de l'activité de l'association se déroule en France et plus précisément dans le 13^{ème} arrondissement ainsi qu'un Foyer pour Femmes dans le 15^{ème} arrondissement et une Halte de Nuit pour femme dans le 5^{ème} Arrondissement. Nous pouvons résumer ainsi l'activité de l'association sur 2021 :

> **2 954 PERSONNES** accueillies, hébergées, logées, salariées en insertion ou domiciliées en 2021 ;

> **213 SALARIÉS** au 31.12.2021 (dont 59 en insertion professionnelle) ;

> **450 BÉNÉVOLES** réguliers et 37 500 heures de bénévolat effectuées

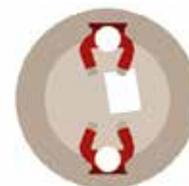
Ces chiffres se répartissent selon les axes ci-dessous :



AXE 1

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI

- 720 personnes mises à l'abri
- 1 458 domiciliations



AXE 2

MISSION D'HÉBERGEMENT

- 462 personnes hébergées



AXE 3

LOGEMENT ADAPTÉ

- 209 personnes logées



AXE 4

MISSION D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 105 personnes accueillies au pôle IAE



Le modèle socio-économique

Le compte de résultat par origine et destination de l'exercice 2021

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	DON DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DON DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public dont dons, legs, mécénat	5 605 784 5 601 043	5 862 858 5 601 043	5 921 853 5 918 533	5 952 651 5 918 533
2. Produits non liés à la générosité du public dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	1 899 773		1 893 988	
3. Subventions et autres concours publics	9 350 774		8 580 895	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	441 175		0	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	257 074	257 074	30 798	30 798
TOTAL	17 554 581	5 862 858	16 427 534	5 952 651
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	11 425 147	1 851 473	11 052 897	2 359 913
2. Frais de recherche de fonds	2 031 230	1 901 671	1 895 599	1 732 912
3. Frais de fonctionnement	1 270 939	0	1 270 065	0
4. Dotations aux provisions et dépréciations		0	244 519	0
5. Impôt sur les bénéfices	195		5 130	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	339 936,81	192 136	824 604	824 604
TOTAL	15 637 004	3 945 282	15 292 814	4 917 429
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 917 577	1 917 576	1 134 720	1 035 222

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021		2020	
	TOTAL	DON DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DON DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public Bénévolat, prestations en nature, dons en nature	1 220 946 1 220 946	1 220 946 1 220 946	1 049 027 1 049 027	1 049 027 1 049 027
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0			
3. Concours publics en nature Prestations en nature dons en nature	0 0			
TOTAL	1 220 946	1 220 946	1 049 027	1 049 027
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public Bénévolat, prestations en nature, dons en nature	1 202 585 1 202 585	1 202 585 1 202 585	1 014 743 1 014 743	1 014 743
2. Frais de recherche de fonds	0	0		0
3. Frais de fonctionnement	18 361	18 361	34 283	34 283
TOTAL	15 637 004	3 945 282	15 292 814	4 917 429



Le modèle socio-économique

Le compte de résultat par origine et destination

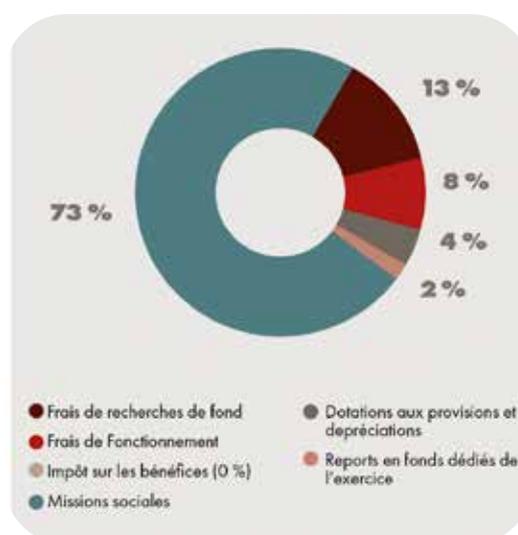
1. Les dépenses du CROD 2021 :

- **Les missions sociales** de l'association augmentent de 372 K€ :
 - > Impact année pleine « Notre Dame »
 - > Ouverture de la Halte de Nuit dans le 5^{ème} arrondissement
- **Les frais de recherches de fonds** augmentent de 135 K€ vs année 2020 :
 - > Ces frais sont essentiellement sur les affranchissements qui sont liés à la quantité de courrier envoyé pour chaque campagne de collecte de fonds
- **Les frais de fonctionnement restent stables** : - 5K€ Les dotations aux provisions augmentent de 325 K€ vs année 2020. Il s'agit là d'un principe de prudence auquel l'association s'astreint dans la gestion. Ces dotations comprennent entre autres des provisions sociales et des provisions pour créances douteuses.
- **Les reports en fonds dédiés et reportés** baissent de - 484 K€ dont 192 K€ de fonds issus de la générosité du public :
 - > Il s'agit là d'un retour à la normal après la première année d'application du nouveau référentiel comptable qui a entraîné une régularisation des legs acceptés par le conseil d'administration avant le 1^{er} janvier 2020.
- **Les contributions volontaires en nature** :
 - > Dons en nature hors collecte alimentaire (617 K€)
 - > Collecte alimentaire (162 K€)
 - > Bénévolat (332 K€)
 - > Comodat (110 K€)

Ont permis à l'association d'éviter des coûts à hauteur de 1 220 K€. L'association salue l'engagement de ses partenaires ainsi que de ses bénévoles qui ont permis de réaliser ces économies de coût et permet à l'association d'amplifier son action auprès de ses bénéficiaires.

Les ratios sont stables entre 2020 et 2021 venant confirmer cette bonne gestion :

- 73 % des ressources ont été allouées à la réalisation des missions sociales de l'association. Ce ratio augmente à 75% tenant compte des contributions en nature de l'année 2021.
- 13% ont été allouées à la recherche de fonds. Ce ratio diminue de 1% tenant compte des contributions en nature de l'année 2021 ;
- 8% ont été allouées aux frais de fonctionnement ;
- 6% qui se répartit entre dotations aux provisions et dépréciations, reports en fonds dédiés de l'exercice.





2. Les dépenses du CROD 2021 :

- **Les produits liés à la générosité du public** collectés sur l'année 2021 baissent de - 317 K€ :
 - > Cette baisse ne concerne pas la collecte de dons manuels mais bien l'effet « retour à la normal » sur les legs après la première année d'application du nouveau référentiel comptable qui a vu l'association comptabilisée l'ensemble des legs acceptés par le conseil d'administration avant le 1^{er} janvier 2020.
- Les subventions et concours publics augmentent de + 769 K€ vs 2020 :
 - > Nous notons entre autre la bonne année au niveau des chantiers d'insertion avec l'attribution de la prime pour résultat de 59 K€
 - > Nous notons également la réception de la prime COVID-19 (329 K€)
- > L'impact année pleine du Foyer Notre Dame (80 K€)
- > L'ouverture de la Halte de Nuit (65 K€)
- **Les produits non liés à la générosité du public** restent stables + 5 K€ vs 2020. Il s'agit entre autres :
 - > Des loyers du FJT Paulin Enfert
 - > Des Loyers de la Pension de Famille
 - > Des participations des hébergés du Refuge
- Nous comptabilisons des reprises sur provisions et dépréciations de 441 K€ ;
- **L'utilisations des fonds dédiés antérieurs** correspondent essentiellement :
 - > à des legs reçus sur l'année 2021 ;
 - > à l'utilisation du fonds dédiés de l'ESI pour 23 K€

C'est une année 2021 qui vient confirmer le modèle de financement de l'association :

- 53 % des ressources proviennent des subventions. Tenant compte des contributions en nature, ce ratio diminue de 3% ;
- 31% des ressources proviennent de la collecte de fonds. Tenant compte des contributions en nature, ce ratio augmente de 5 % ;
- 10% des ressources proviennent entre autres des loyers du FJT – Paulin Enfert ainsi que de la Pension de Famille – Villa de l'Aube ;
- 6% qui se répartit entre reprises sur provisions et dépréciations, utilisation des fonds dédiés antérieures.



Le modèle socio-économique

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n° 91-772 du 07 août 1991)

Le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES		
1.1. Réalisées en France	1 851 473	2 359 913
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 901 671	1 732 912
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	3 753 145	4 092 825
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	192 1361	824 604
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 917 576	1 035 223
TOTAL	5 862 858	5 952 652

Sur l'année 2021, les ressources issues de la générosité du public ont été allouées :

- > 32 % aux missions sociales
- > 32% aux frais de recherche de fonds
- > 3% en reports en fonds dédiés
- > 32% en excédent de la générosité du public

La hausse des subventions sur l'année 2021 a entraîné la baisse de la part financée par la générosité du public par rapport à l'année 2020. Cette situation nous permet d'avoir un excédent de générosité qui s'établit au 31.12.2021 à 4 093 K€.

Cet excédent permet à l'association de penser sereinement à la mise en oeuvre de ses missions sociales toujours dans le souci d'accueillir dignement et sans conditions les plus fragiles parmi nous.

RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 740	3 320
1.2 Dons, Legs et mécénat :	5 601 043	5 918 533
- Dons manuels	4 775 0307	4 605 033
- Legs, donations et assurances-vie	750 504	1 207 748
- Mécénat	75 509	105 752
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	5 605 784	5 921 853
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	257 074,77	30 798
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	5 862 858	5 952 651

RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	2021	2020
EN DÉBUT D'EXERCICE	2 176 315	1 141 092
EN FIN D'EXERCICE	4 093 891	2 176 315

Le bilan simplifié de l'exercice 2021

ACTIF en K€	2021	2020
Immobilisations incorporelles	643	640
Immobilisations corporelles	7 872	7 872
*dont biens reçus par legs et donations	485	485
Immobilisations financières	255	135
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS	8 356	8 647
Clients et comptes rattachés	363	507
Autres actifs	992	1 836
*Créances reçues par legs ou donations	227	266
Charges constatées d'avance	71	71
TOTAL EMPLOIS CIRCULANTS	1 425	2 415
TOTAL EMPLOIS CIRCULANTS ????	15 160	11 062
TOTAL ACTIF	24 941	22 124

Le montant brut des immobilisations s'élève à plus de 16 941 K€ pour un montant net de plus de 8 356 K€ (l'écart s'explique par les amortissements). Nous sommes sur un taux d'usure à 49.33% de nos immobilisations contre 51.98 % en 2020.

Les legs non touchés en fonction de leur nature, impactent à la fois le haut et le bas de l'actif pour un total de 712 K€ vs 750 K€ :

> Au niveau du haut de l'actif, les biens immobiliers reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés dans la rubrique « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour 484 K€ ces biens ne sont pas amortissables

> Au niveau du bas de l'actif, les actifs bancaires et monétaires reçus par legs sont enregistrés dans la rubrique « Créances reçues par legs ou donations » pour 227 K€

Le poste créances clients enregistre une baisse de 121 K€. Le poste trésorerie enregistre une hausse de 4 036 K€ vs année 2020, notamment grâce à une très bonne année en terme de collecte de fonds mais également de la réception du surcoût covid pour 329 K€.

PASSIF	2021	2020
Fonds Propres	757	757
Autres fonds propres	0	0
Réserves	5 695	5 694
Report à nouveau	4 061	2 926
Résultat de la période	1 917	1 135
Fonds associatifs	12 431	10 513
Subventions d'investissement	1 280	1 374
Fonds dédiés et reportés	490	322
Fonds associatifs	941	858
Dettes	9 800	9 057
TOTAL PASSIF	24 941	22 124

Le résultat de l'association est de 1 917 K€ vs 1 135 K€ en 2020.

Le poste « subvention d'investissement » enregistre une baisse de 93 K€ correspondant au quote-part de résultat viré dans le compte de résultat pour l'année 2021.

Le poste « provision pour risque » enregistre une hausse de 167 K€ vs année 2020 résultant de la variation entre les provisions en cours et les provisions annulées.

Les fonds dédiés et reportés ont augmenté de 82 K€ vs année N-1 :

> + 121 K€ en fonds dédiés

Le poste dettes dont les « dettes fiscales et sociales » comprenant les différentes provisions de fin d'année enregistre une hausse de 742 K€ vs année 2020 :

> Emprunts auprès des établissements de crédit + 1 347 K€ essentiellement les comptes en découvert ; Dettes fournisseurs et comptes rattachés + 201 K€ vs 2020. Dettes fiscales et sociales – 781 K€ vs 2020.



Nos engagements méritent votre confiance

Agréée par le Don en confiance depuis 2011, La Mie de Pain s'engage à respecter un code de déontologie comprenant 4 grands principes :

- > Un **fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée**.
- > Une **gestion rigoureuse des fonds** qui lui sont confiés.
- > Des actions de **communication et de collecte** de fonds appropriés.
- > Une **transparence financière à l'égard des donateurs**, avec notamment la diffusion annuelle de « L'Essentiel » de ses comptes et de ses activités.

Nos comptes sont préalablement audités et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports, moral, d'activité et financier, du Rapport Annuel de l'année 2021, disponibles sur le site internet de l'organisation www.miedepain.asso.fr, ou sur simple demande écrite.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





En 2021, les Œuvres de la Mie de Pain sont lauréates du Trophée « Héros de Notre Temps » décerné par le magazine *Notre Temps*, en reconnaissance de ses actions et de sa mobilisation pour les personnes en situation d'exclusion lors de la crise sanitaire.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

Les Œuvres de la Mie de Pain

18 rue Charles Fourier
75013 Paris

Tél. : 01 83 97 47 16

contact@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr

